



**Pour une bonne saison de chasse au Québec**

Des milliers de chasseurs se retrouveront bientôt dans les forêts québécoises ou sur les bords de nos cours d'eau pour s'adonner à leur sport préféré. LE SOLEIL publie aujourd'hui, à l'intérieur du tabloïd SPORT, une section spéciale de 12 pages dans laquelle le chroniqueur André-A. Bellemare donne, en plus d'une foule de conseils appropriés, les dernières modifications apportées aux règlements concernant la chasse sur le territoire québécois. **Tabloïd SPORT**

**12**  
PAGES

PIERRE CHAMPAGNE

**Un curieux appel au «Comité du Plan» libéral**

Notre chroniqueur a voulu joindre, hier, Tommy D'Errico, au «Comité du Plan» libéral. Au moment de l'appel on lui répond qu'il est en réunion. Cinq secondes plus tard...M. D'Errico n'était pas arrivé! **A-9**

L'ECONOMIE

**Les syndiqués de Steinberg en guerre contre Socanav**

Les syndiqués de Steinberg ont déclaré la guerre au président de Socanav, M. Michel Gaucher, qu'ils accusent d'opportunisme dans toute cette affaire. **B-1**

LE QUÉBEC

**Bourassa accuse Parizeau de fraude intellectuelle**

Reprenant le cours de sa campagne électorale, Robert Bourassa proclame déjà Jacques Parizeau et le PQ «champions de la fraude intellectuelle». **A-10**

LES SPORTS

**Pete Rose est suspendu pour cinq ans**

En vertu d'un compromis intervenu avec le commissaire du baseball, Pete Rose sera suspendu pour cinq ans pour avoir misé sur des matchs de baseball. **S-3**

L'ÉDITORIAL

**La « grande place », un projet qui demande réflexion**

Les promoteurs ont présenté un projet bonifié, emballant, mais qui demande quand même réflexion et, surtout, plus d'information pour les citoyens. **B-12**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5 et C-15
Le Québec	A-6 à A-14
Le Canada	A-15 et B-11
Le Monde	C-1
Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-2 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-10
Éditorial	B-12
Horoscope	C-13
Mots croisés	C-11
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé et frais aujourd'hui avec fréquents passages nuageux. Maximum de 16 à 19. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: nuageux et frais. **S-16**

**Les manifestants de Baie-Comeau obtiennent une injonction**

## La cour bloque le débarquement des BPC

Coup de théâtre sur la Côte-Nord en fin de soirée hier. La coalition Solidarité Environnement Manicouagan (SEM) a réussi, en obtenant une injonction de la cour, à bloquer le débarquement des 15 conteneurs de BPC de Saint-Basile qui devaient arriver par bateau au quai de Baie-Comeau vers 23h30.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

Ce fut alors l'euphorie parmi les 1,500 manifestants opposés à l'arrivée des BPC à Baie-Comeau, quand la porte-parole du SEM, Mme Christiane Côté, a annoncé la nouvelle vers 22h00.

Les parties, Hydro-Québec et Dynamis, d'une part, et d'autre part les avocats du SEM ont été invités à se présenter devant le tribunal à 11h00 ce matin pour débattre de l'injonction. L'injonction a été signifiée, sur les quais mêmes, par huissier, à Martin Clermont de Dynamis, sur le coup de 23h00.

Organisée à la hâte par la coalition, la manifestation a pu

finale en ramenant les BPC de Saint-Basile à leur lieu d'origine jusqu'à ce que soit trouvé le moyen de les détruire», a notamment dit Christiane Côté, porte-parole du mouvement So-

lidarité Environnement Manicouagan (SEM), à la foule rassemblée au Parc des Pionniers. Cette foule a notamment observé une minute de silence pour la tragédie de Saint-Basile-

le-Grand survenue jour pour jour il y a un an.

Formé de 23 organismes de la région de Baie-Comeau, le SEM s'est constitué lundi en vue de bloquer la venue des dé-

chets toxiques de Saint-Basile sur la Côte-Nord. Et lancé un appel à la solidarité pour éviter que la Côte-Nord ne devienne.

Suite A-2, BPC...

*La « grande place » de Québec revue et corrigée*



Le nouveau projet de « grande place », jugé « plus simple, plus clair et franchement plus urbain » par la ville de Québec a été dévoilé, hier après-midi, par les promoteurs. Les commerces seront établis en bordure du boulevard Charest, et reliés par quatre passerelles au Mail centre-ville. Un peu plus petit que Place Sainte-Foy, l'ensemble comprendra deux tours à bureaux (1 et 2), des magasins (3), un hôtel (4) et des logements (5). Le projet réalisable avant avril 1997, devrait coûter entre \$220 et \$250 millions.

Page A-3

**Parizeau excite les gens, dit Bourassa**

**Ottawa appuie la décision de Québec**

Voir textes en pages A-11 à A-13

finalément réunir quelque 1,500 personnes. Munis de pancartes où se lisait entre autres « Non aux BPC », les manifestants ont commencé à se rassembler au Parc des Pionniers dès 18 heures 30, sous la surveillance d'une centaine de policiers de la Sûreté du Québec armés de matraque.

Les manifestants scandaient différents slogans en attendant d'être harangés par divers porte-parole. Notamment: « Saint-Basile, ramassez-vous! » « Nous exigeons que le gouvernement du Québec fasse preuve de conscience politique et so-

## Violente explosion côte d'Abraham

Une violente explosion a fait voler en éclats la vitrine d'un appartement sis au 750 de la côte d'Abraham à Québec vers 22 h 30 hier. Personne n'a été blessé.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

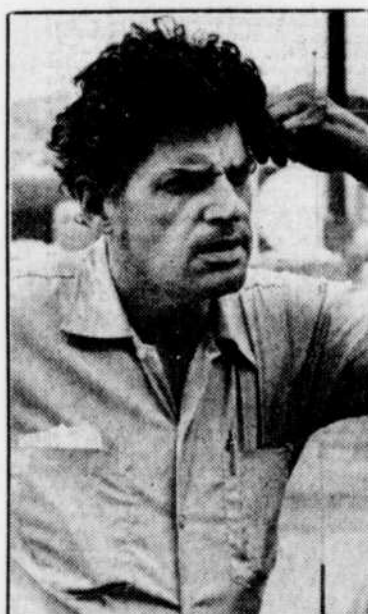
La déflagration s'est probablement produite au fond de l'immeuble mais le souffle a été si violent que la large vitrine a éclaté en mille morceaux. Les policiers ont trouvé des douilles à travers les débris. Des petits trous, comme des éclats de plomb, étaient visibles dans les pièces arrières de l'immeuble.

Ceci tend à infirmer la thèse d'un des locataires, qui a affirmé aux policiers que quelqu'un avait projeté de la rue un engin explosif dans son logement. Deux personnes habitaient cet appartement.

Afin de déterminer si l'explosion provenait de l'intérieur ou

Suite A-2, Explosion...

## Une femme disparaît mystérieusement sur la 20



Le camionneur Wendell Blair a signalé la disparition de sa femme hier matin au poste de Saint-Jean-Port-Joli.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec tentent d'éclaircir une mystérieuse histoire de disparition survenue à l'aube, hier matin sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Roch-des-Aulnaies. Un camionneur albertain de 47 ans, Wendell Blair, soutient que son épouse a été enlevée par un automobiliste, alors qu'elle l'attendait dans son propre véhicule en bordure de la voie rapide.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Quelques heures auparavant, Doreen McDonald-Galland, âgée de 45 ans, avait quitté Frederickton, au Nouveau-Brunswick, au volant de sa Volkswagen Fox blanche et suivait son époux, chargé de conduire son camion-remorque jusqu'à Calgary, en Alberta.

Les ennuis ont débuté vers 5 h hier matin, alors que le camionneur a perdu un morceau de sa benne. L'homme a alors fait demi-tour pour récupérer la pièce.

Or, M. Blair soutient qu'en revenant vers la voiture de son épouse, qui l'attendait en bordure de la voie, il aurait vu celle-ci démarrer en trombe et suivre un autre véhicule, aussi indescriptible qu'introuvable. Le mari ne peut dire qui était au volant du véhicule inconnu.

Par la suite, il a attendu son épouse durant une heure, espérant qu'elle reviendrait. Puis, il a poursuivi sa route jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, où il a abandonné son mastodonte sur la route 20, pour des raisons inconnues. Il s'est alors rendu au poste de police local.

Les deux enquêteurs chargés d'éclaircir cette affaire, Marc Després et Jacques Lapointe, traitent pour l'instant le dossier comme un cas de disparition. Hier, ils ont interrogé longuement le témoin.

« On ne peut affirmer à 100 % qu'il y a eu enlèvement puisque le témoin n'est même plus sûr qu'il y ait un deuxième véhicule d'impliqué dans cette histoire », a indiqué hier, l'agent Réal Ouellet, des affaires publiques de la SQ.

Voilà pourquoi la police traite cette histoire avec beaucoup de circonspection. Plusieurs hypothèses se présentent à elle. Querelle de ménage, départ volontaire, meurtre, tous les scénarios sont envisagés pour dénouer ce dossier.

Hier, M. Blair a déclaré aux

Suite A-2, Disparue...

*Les Canadiens et l'avortement*

## Une large majorité accepte la légalisation

OTTAWA — Même si ce dossier continue d'être sujet à nuances comme le démontrent les réactions égales de support et de désaveu à la conduite de Chantal Daigle, une large majorité de Canadiens sont prêts à accepter qu'il se pratique légalement des avortements au Canada. Et le consentement du père ne devrait pas être requis.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Voilà du moins ce que démontre le contenu de deux sondages sur ce thème, transmis au SOLEIL hier, l'un par la firme Angus Reid et l'autre par la maison Gallup. Leurs questions sont quelque peu différentes, tout comme les réponses, la période de l'enquête et la taille de l'échantillon. Mais les tendances sont définitivement convergentes.

Selon la maison Reid qui a mené l'enquête la plus com-

Suite A-2, Avortement...

ANGUS REID	GALLUP
<b>CROYEZ-VOUS QUE L'AVORTEMENT DEVRAIT ÊTRE...</b>	<b>CROYEZ-VOUS QUE L'AVORTEMENT DEVRAIT ÊTRE...</b>
1. interdit en toutes circonstances, sauf lorsque la vie de la mère est en danger ?	1. illégal dans tous les cas ?
OUI..... 22%	OUI..... 10%
2. permis en certaines circonstances ?	2. légal seulement dans certains cas ?
OUI..... 44%	OUI..... 63%
3. permis lorsqu'une femme le demande ?	3. légal dans tous les cas ?
OUI..... 32%	OUI..... 26%

## Suites de la première page



Un membre de la Sûreté du Québec discute avec le chauffeur de l'un des camions devant transporter vers Manic 2 les conteneurs de barils de BPC qui devaient être débarqués au quai de Baie-Comeau au début de la nuit.

## BPC...

selon le mot d'ordre du SEM, « la poubelle provinciale ».

Il y a une semaine, le ministre de l'Environnement, Lise Bacon, a annoncé que le choix du lieu d'entreposage des déchets toxiques de Saint-Basile-le-Grand s'était porté sur Manic 2, au nord de Baie-Comeau.

Plus tard, très applaudie, Mme Côté a formulé un véritable manifeste d'où il ressort que le gouvernement Bourassa se doit d'élaborer une politique des déchets toxiques. Une politique qui s'appliquerait régionalement et éviterait à la région de Baie-Comeau de devenir une poubelle nord-américaine des déchets toxiques.

Guylaine Gagné, initiatrice d'une pétition, a révélé par ailleurs aux manifestants que quelque 10,000 personnes de la région ont signé son message au gouvernement s'opposant à la venue des BPC à Manic 2.

Les manifestants, dont plusieurs avaient amené de jeunes enfants, ont entrepris ensuite deux bons kilomètres de marche jusqu'au port. Là, ils se sont heurtés à des barricades de fer et une rangée de policiers de la Sûreté du Québec. Des policiers très détendus sans casque ni grandes matraques. Certains d'entre eux étaient même tête nue. Beaucoup plus loin, dans le port, hors de la vue des manifestants, un groupe anti-émeute s'entraînait pour faire face à toute éventualité.

Des leaders du SEM ont entrepris des négociations dans le but d'avoir accès aux quais, mais sans succès. Quant au bateau, il demeurait invisible, le port étant couvert de brume.

## La police

Dès avant la manifestation, la Sûreté municipale de Baie-Comeau a jeté une douche d'eau froide sur les troupes du SEM en faisant savoir sur les ondes d'une station de radio que toute manifestation serait interdite au-delà de 22 h. Ceci, aux termes d'un règlement municipal.

« Une provocation », a commenté sans plus le conseiller syndical de la FTQ sur la Côte-Nord, Alain Jalbert.

La Sûreté du Québec, pour sa part, a vu grand. Dès le début de l'après-midi, des éléments de la Sûreté du Québec avaient déjà bouclé le périmètre du port de Baie-Comeau.

Le navire portant les quinze premiers conteneurs de déchets toxiques devait entrer dans le port vers 23 h 30 hier.

Les camions devant servir à transporter les déchets ont été mis à l'abri dans ce périmètre. La SQ disposait en outre d'un bateau auquel s'est ajouté plus tard celui de la GRC.

De source non confirmée, ce sont 150 policiers de la SQ qui ont été dépêchés de certaines autres localités, notamment de Québec, vers Baie-Comeau.

« Un véritable envahissement », a commenté pour sa part Léo Lorenson, président du Conseil central de Sept-Îles (CSN).

En début de soirée, à peu près au même moment où les manifestants commençaient à se rassembler, les forces policières municipales ont établi pour leur part des points de contrôle aux carrefours des voies menant au port.

## Avortement...

plète et auprès du plus grand nombre d'adultes à travers le pays, 22 % des gens s'opposent à tout avortement, à l'exception du cas où la vie de la mère est en danger. À l'autre bout du spectre, 32 % des personnes interrogées croient que l'accessibilité devrait être complète. Un pourcentage de 44 % estime enfin qu'il devrait y avoir certaines limites.

Lorsque vient le temps de déterminer quelles devraient être ces limites, certains motifs suscitent un consensus. Ainsi, à la lumière de la question posée par la firme torontoise Gallup, les circonstances pouvant justifier une interruption de grossesse sont dans l'ordre: le danger pour la santé de la mère, le viol ou l'inceste et une grave malformation du fœtus. Dès qu'on passe à un simple accord entre la femme et son médecin, l'appui tombe sensiblement et passe carrément sous la barre des 50 % pour des motifs comme un faible niveau de revenu ou un stade de grossesse dépassant les trois mois.

La maison Reid s'est plus précisément penchée sur cette dimension du stade de la grossesse après lequel l'interruption ne devrait pas être permise. Ses analystes ont découvert que 75 % des répondants sont d'avis qu'une nouvelle loi sur l'avortement devrait tenir compte d'une certaine protection du fœtus. Une minorité seulement chez ceux qui veulent voir une limite imposée sont d'accord pour dépasser le premier trimestre, proportion qui tombe à moins de 10 % après la 24e semaine.

## Chantal Daigle

Dans le cas spécifique de Chantal Daigle, un nombre égal de Canadiens estiment qu'elle a eu raison ou tort de recourir à l'avortement comme elle l'a fait. Et de façon un peu surprenante, un peu plus d'hommes (51 %) que de femmes (40 %) selon Reid, l'appuient dans son choix de ne pas attendre le verdict de la Cour suprême.

croient que oui. La réponse à la question de Gallup sur la nécessité du consentement du père va tout à fait dans le même sens.

La maison Reid note qu'il s'agit en fait d'un renversement sensible comparativement aux pourcentages obtenus il y a 18 mois sur ce même thème. Quelque 48 % des personnes interrogées croyaient alors que le consentement du père devrait être requis par rapport à 41 % qui estimaient le contraire.

Le sondage de la maison Angus Reid a été réalisé entre le 15 et le 21 août lors d'entrevues téléphoniques auprès de 1,512 adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge maximale d'erreur reconvenue est de 2,5 %.

Le sondage de la firme Gallup a été réalisé entre le 9 et le 12 août lors d'entrevues à domicile auprès de 1,017 adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale est de 4 points 19 fois sur 20.

## Disparue...

journalistes qu'il craignait le pire pour sa compagne et qu'il ne s'expliquait toujours pas ce qui s'était passé sur l'autoroute.

Au moment d'écrire ces lignes, la police affirmait que Mme Galland n'avait donné aucun signe de vie. Selon elle, le ratissage des routes et des haltes routières de la rive-sud n'avait pas encore permis de retracer cette femme blonde aux yeux bleus, mesurant cinq pieds quatre pouces, pesant 125 livres et qui portait ce matin-là une veste bleu pâle, un pantalon de même couleur et une blouse blanche.

Mme Galland habite sur Radisson Drive à Calgary. Il a été impossible de savoir si elle était l'épouse légitime du plaignant. Sa voiture blanche de modèle 1987 est immatriculée HXW 027. Tous renseignements susceptibles d'aider les autorités peuvent être communiqués au numéro 623-6218.

## Explosion...

Le sondage Reid-Southam-LE SOLEIL établit de plus que 42 % des gens ont surtout vu comme conséquence de la conclusion de l'affaire Daigle, la perte regrettable d'une vie humaine contre 47 % qui ont plutôt perçu une plus grande liberté pour les femmes canadiennes.

Par ailleurs, Jean-Guy Tremblay pour sa part, a peut-être desservi la cause qu'il disait défendre. Le dernier sondage Reid démontre en effet que 54 % des gens croient que le consentement du père ne devrait pas être requis pour permettre un avortement, en comparaison à 36 % qui

de l'extérieur, les policiers de la Sûreté municipale de Québec, chargés de l'enquête, ont fait appel aux experts en explosifs de la Sûreté du Québec.

Au moment d'écrire ces lignes, très peu de détails sur les circonstances entourant ces événements étaient disponibles.

Le chien de la Sûreté municipale a fouillé les lieux. À la suite de cette opération, au moins une arrestation a été effectuée. On ne saura pas avant aujourd'hui si la personne est bel et bien reliée à cette affaire.

contemporaine



SUR LE BLAZER  
EN TWEED-CARREUX

LE COL  
DE  
SUÈDE

Tweed et suède en association subtile pour l'automne, voilà les détails qui font la mode... Ici, col de suède vert loden sur blazer simple boutonnage légèrement cintré, poches plaquées. Tweed pure laine à carreaux harmonisés de kaki, noir, vin et violet... 129,95

## LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

6/49

5-9-15-17-29-35

(complémentaire)

7

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 23 août

6-9-2

7-3-3-3

la maison  
**simons**

VIEUX QUÉBEC - GALERIES DE LA CAPITALE - BIENTÔT - NOTRE NOUVEAU MAGASIN PLACE STE-FOY

La « grande place » dotée de lucarnes, pignons et tourelles

# Un concept plus en harmonie avec Saint-Roch

La firme Cadillac-Fairview a réussi à séduire la ville de Québec avec le concept d'un ensemble immobilier plus compatible avec le quartier Saint-Roch et complètement différent de celui qu'avait proposé la firme Citicom.

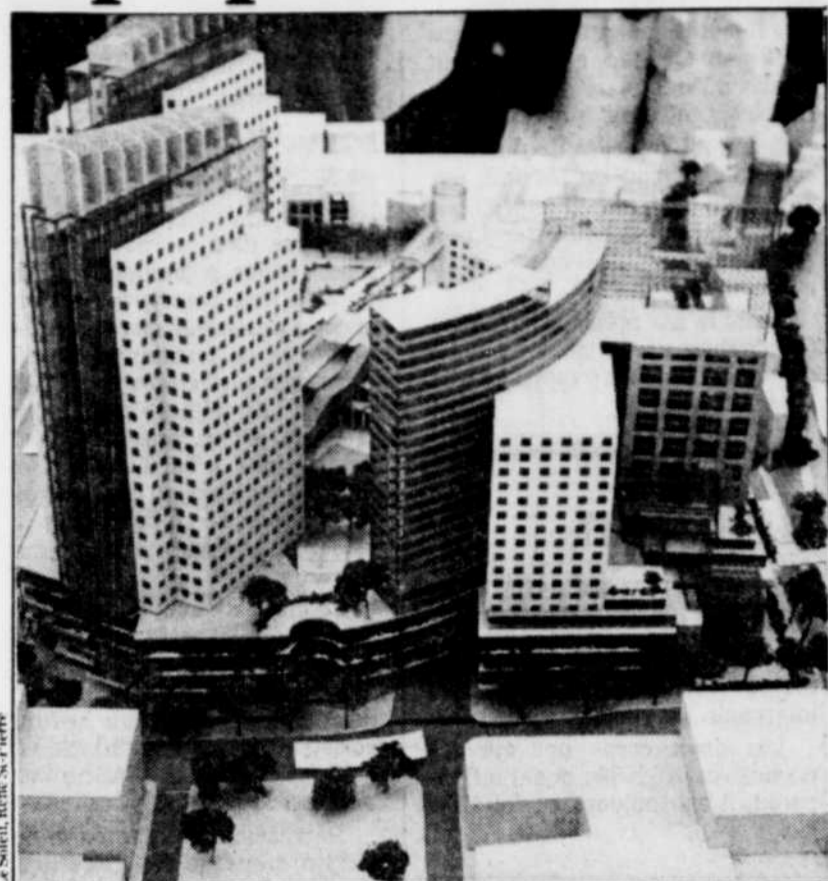
par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

Ce projet de « grande place » qui sera l'un des thèmes majeurs des prochaines élections municipales, a reçu l'approbation du comité exécutif de la ville, hier matin. Il sera soumis au conseil municipal, le mardi 29 août.

Comme l'exprime un rapport d'évaluation préparé par la direction générale de la ville, les services de la circulation, des finances et de l'urbanisme, le projet, en plus d'être conforme aux exigences de la ville, offre de plus grandes qualités sur le plan fonctionnel pour l'ensemble du centre d'affaires Saint-Roch. Ses toits pignons, ses lucarnes et ses tourelles s'apparentent intimement à l'architecture particulière de Québec.

Selon M. Mauro Pambianchi, vice-président de Cadillac-Fairview, le coût de la construction reste le même, soit entre \$220 et \$250 millions. Par sa superficie, il sera un peu plus petit que Place Sainte-Foy.

La répartition des espaces est sensiblement la même que la proposition Citicom, sauf qu'elle accorde plus d'importance à l'aspect résidentiel, soit un édifice de 12 étages, avec 325 logements au lieu



Cette maquette du projet de la « grande place », déposée par Citicom, l'été dernier, ne correspondait pas aux exigences du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Québec. On lui reprochait son gabarit trop imposant et la hauteur trop élevée des édifices.

de 225. Le projet comprend en outre un hôtel de 24,000 mètres carrés, 12 étages (325 chambres), deux édifices à bureaux, de 15 et 16 étages, soit une superficie de 53,440 mètres carrés et 49,608 mètres carrés pour les commerces, pour une superficie totale de 168,548 mètres carrés.

Au lieu de constituer un écran architectural en plein cœur de

Saint-Roch, avec des tours de plus de 20 étages formant un gabarit imposant, les éléments du complexe seront répartis sur un plus grand emplacement, entre la rue de la Couronne et la rue du Pont (au lieu d'être limité par la rue de la Chapelle).

Au plan du réseau routier, selon les services municipaux, le



Le promoteur québécois Laurent Gagnon, à gauche, a dit en présence du vice-président de la compagnie Cadillac-Fairview, M. Mauro Pambianchi, que la présentation de la nouvelle maquette de la « grande place » constituait le « sprint final » avant la réalisation du projet.

nouveau concept permet des modifications avantageuses. On aura toujours besoin d'un passage souterrain pour relier les autoroutes Dufferin et 40 pour se débarrasser d'une importante circulation de transit. Cependant, à l'intérieur du quartier, le boulevard Charest de-

viendra une artère à sens unique d'est en ouest et la rue Fleurie sera élargie pour absorber la circulation allant de l'ouest vers l'est (en direction du Vieux-Port).

Le boulevard Charest sera aménagé en véritable artère urbaine qui retrouvera une importante fonction commerciale, longeant d'une part le Mail Centre-Ville et toute la partie commerçante de la « grande place », un nom qui devra être remplacé à la suite d'un concours. L'accès aux commerces pourra se

faire au niveau de la rue, contrairement à la première proposition. Les deux côtés seront intimement reliés par quatre passerelles.

Cadillac-Fairview promet de respecter le calendrier convenu dans le protocole d'entente signé par Citicom, prévoyant la réalisation du projet jusqu'au 1er avril 1997. La compagnie maintient cependant les deux conditions essentielles à la rentabilité du projet, soit un système adéquat de transport en commun et des navettes reliant les pôles du centre-ville. La première phase, la plus importante, doit prendre fin en avril 1994. Dans la deuxième phase, il ne restera plus que la construction d'une des deux tours à bureaux et la moitié des logements.

Comme l'affirmait le promoteur Laurent Gagnon, associé de Cadillac-Fairview et de Citicom, c'est le « dernier sprint » avant de réaliser ce projet indispensable à la revitalisation du centre-ville.

En voyant ses plans qui seront en montre toute la fin de semaine au Holiday Inn du centre-ville, le maire Jean Pelletier croit que la population comprendra pourquoi le conseil n'a pas hésité à accorder un petit délai aux promoteurs. Il a réitéré sa volonté d'arrêter une décision avant les élections, affirmant que cela aurait causé un retard considérable au relèvement de l'économie du quartier.

Jean-François Bertrand trouve que le nouveau projet est un pas dans la bonne direction. Il a d'ailleurs demandé à un comité de l'analyser en fonction des recommandations faites par une vingtaine de groupes lors des consultations; des exigences de la ville et des principes contenus dans son programme.

De son côté, le chef du Rassemblement populaire, M. Jean-Paul L'Allier livrera ses commentaires au cours d'une conférence de presse qu'il doit donner à 15 h.

## Cancer de la prostate Le traitement du Dr Labrie reconnu aux États-Unis

Une étude américaine du Dr E. David Crawford publiée, la semaine dernière, dans le *New England Journal of Medicine*, confirme l'efficacité du traitement du cancer de la prostate mis au point, au CHUL, par le Dr Fernand Labrie, en 1982.

par CHARLES MONGEON  
LE SOLEIL

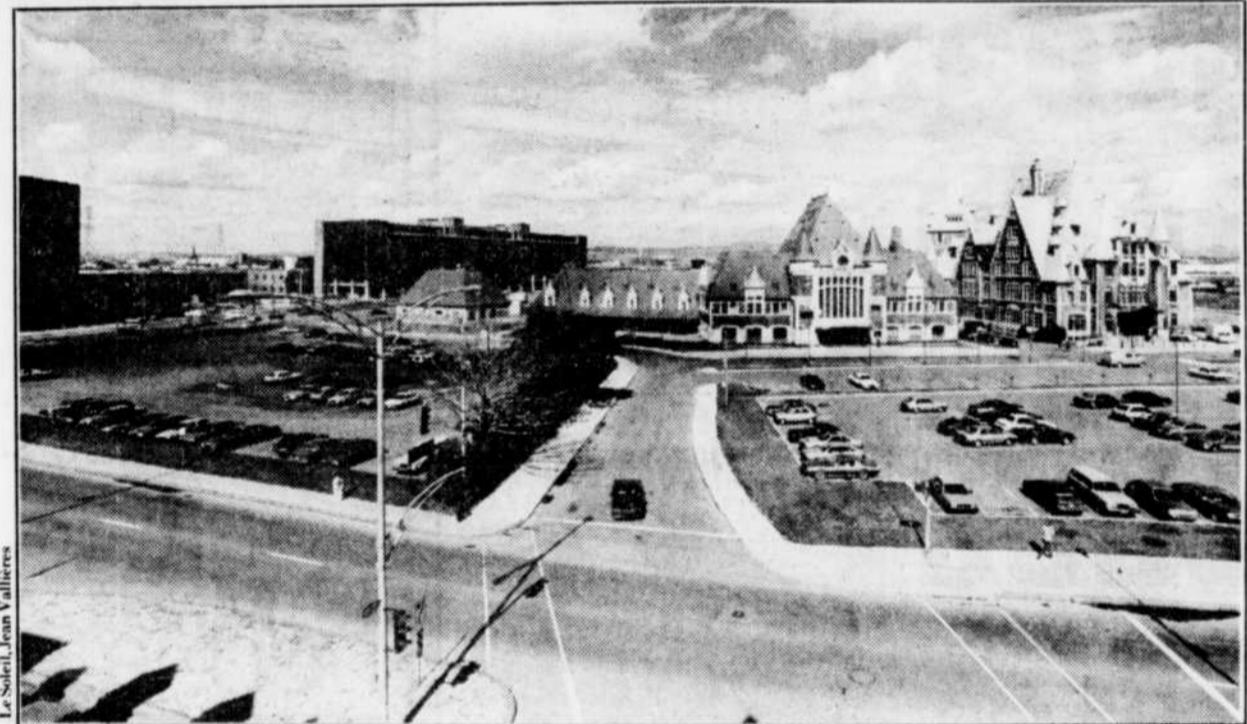
La prestigieuse revue a en effet publié, le 17 août dernier, les résultats de l'équipe du Dr Crawford qui s'est penchée sur le traitement mis au point par le Dr Labrie, chercheur et directeur du Centre de recherche du CHUL.

Le Dr Labrie donnera en conférence de presse, ce matin, à 11 heures, au CHUL, les détails de l'étude américaine publiée, la semaine dernière. Il fera le point sur le traitement du cancer de la prostate. Après avoir convoqué en début de semaine les médias à sa conférence d'aujourd'hui, au moyen d'un communiqué qui dévoilait les conclusions de l'étude américaine, le Dr Labrie a, hier après-midi, mis un embargo sur l'annonce de la confirmation du traitement du cancer de la prostate.

Rappelons que les urologues avaient mis en doute l'efficacité du traitement peu après sa mise au point par le Dr Labrie, un endocrinologue de réputation internationale. C'est à la suite de leurs pressions qu'il a accepté de soumettre son traitement du cancer de la prostate à une vaste étude américaine.

Offert par le CHUL depuis plusieurs années aux personnes souffrant du cancer de la prostate, le traitement du Dr Labrie prolonge la vie sans occasionner trop d'effets secondaires. Il a été appliqué par l'équipe du Dr Crawford à plus de 600 personnes.

Le cancer de la prostate est le deuxième plus mortel chez l'homme.



Les fouilles archéologiques à la place de la Gare permettront, entre autres, de mettre au jour un ouvrage militaire du début de la colonie et les vestiges de la construction navale à Québec.

## Des vestiges de 1693 y seraient enfouis Des archéologues s'apprêtent à fouiller à la place de la Gare

Le ministère des Affaires culturelles et la ville de Québec investissent près d'un demi-million de dollars dans des fouilles archéologiques à la place de la Gare.

par LOUIS-GUY LEMIEUX  
LE SOLEIL

Ces fouilles devraient débuter le 5 septembre et dureront 11 semaines. Ces recherches archéologiques sont entreprises dans le cadre de l'aménagement de la place de la Gare, face à la gare du Palais et future gare intermodale.

La Société archéologique de l'Ancien chantier sera responsable de ce chantier archéologique, l'un des plus importants à être mis en train, à Québec.

Cette nouvelle société est un consortium composé de trois firmes spécialisées en recherches archéologiques, soit le groupe Harcourt, les Recherches Arkis et le groupe de recherches en histoire du Québec rural.

Tel qu'il fut accepté lors de la dernière réunion du conseil municipal, le mandat de la Société ar-

chéologique de l'Ancien chantier comprend la fouille d'une partie du stationnement de la place de la Gare et de la phase IV de l'îlot Saint-Nicolas. Il comprend également la surveillance des travaux d'excavation du stationnement souterrain pendant l'hiver 1990. Le budget de ces fouilles est exactement de \$450,000. Il est rendu possible grâce à l'entente sur la mise en valeur sur les biens culturels.

### Des vestiges de 1693

Les responsables de la Société archéologique de l'Ancien chantier croient qu'on pourrait mettre au jour des vestiges de la redoute Saint-Nicolas, un ouvrage militaire construit en 1693 pour défendre l'accès à la rivière Saint-Charles.

En 1739, dans le même secteur, les autorités royales avaient mis en place toute l'infrastructure du

premier chantier maritime permanent en Nouvelle-France, lequel, notent les historiens, constitue avec les Forges du Saint-Maurice les premiers exemples d'industrie lourde.

Les archéologues affirment que les vestiges d'une partie de ce chantier maritime ont été repérés lors de la phase d'inventaire des lieux. Ils pourraient être mis en valeur comme exemple de l'importance de l'industrie de la construction navale à Québec jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Les fouilleurs chercheront aussi des traces d'un marché public et de trois halles successives. Ils pourraient donner des renseignements précieux sur le fonctionnement et les activités du marché Saint-Paul, plus spécifiquement, mais aussi sur l'ensemble des marchés à Québec.

On espère trouver en outre les restes de la première gare ferroviaire de 1858 et étudier la vie des artisans de ce quartier marqué pendant plus d'un siècle par la construction maritime.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

« Nous sommes impuissants devant une telle situation. C'est décevant, mais il va falloir s'y adapter. Le cycle dans l'industrie du papier est à son plus bas niveau depuis bien des années », commente M. Michel Fortin, le président du Syndicat des travailleurs du papier de Clermont (CSN).

Les stocks de la compagnie sont de 25,800 tonnes. L'usine produit entre 950 et 1,000 tonnes par jour. « Les dirigeants de la compagnie nous ont assurés qu'il n'était pas question de fermer une semaine additionnelle cette année », fait part M. Fortin. L'accréditation dans l'usine comprend 550 personnes. Il y en a 25 dans les bureaux, qui seront également fermés.

Donohue est liée par contrat avec le New York Times et Gannett, deux géants américains. Ils revendent une partie de la production. Actuellement, ils éprouvent des difficultés à écouler les produits parce que certains producteurs accordent des rabais importants.

Gannett a indiqué au cours du printemps, qu'elle mettrait progressivement un terme à son entente avec Donohue. Son contrat

### Manifestation

Une centaine de travailleurs forestiers de la Coopérative des Appalaches et de Rexfor ont manifesté, hier, devant le bureau du ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, à Rivière-du-Loup. Les travailleurs exigeaient que le ministre s'engage davantage pour éviter les mises à pied qu'ils appréhendent au sein de leur compagnie. Le ministre Côté était à Québec au moment de la manifestation qui s'est déroulée dans le calme.

est de 100,000 tonnes annuellement. Le propriétaire, Pierre Pélaudeau, a déclaré qu'il achèterait avec son associé, Robert Maxwell, ce que Gannett laissera sur la table. M. Fortin est sceptique, « il y a 25 tonnes en surplus et il ne se manifeste pas ».

### Inquiétudes

Au début du mois de mars, on a procédé à la fermeture « temporaire » d'une vieille machine. Elle est encore hors d'opération. Cela a entraîné la mise à pied de 60 travailleurs. On ne sait toujours pas quand elle va recommencer à tourner.

Quelques semaines plus tard, le syndicat a publié un mémoire dans lequel il exprime de vives inquiétudes, si Donohue ne procède pas à la modernisation des vieilles unités. Une centaine d'autres emplois seraient en jeu. Les travailleurs tentent de sensibiliser les autorités locales et régionales au problème.

« C'est une situation qui diffère de celle des surplus de papier, mais les travailleurs voient au-dessus de leurs têtes une épée de Damoclès qui annonce des jours plus difficiles », révèle M. Fortin. Donohue est le principal employeur de la région. En 1986, la Société générale de financement a cédé le contrôle de l'entreprise à Pierre Pélaudeau et Robert Maxwell.

# CHEMISIERS

ROMANTIQUES  
Beaux comme la soie, mais faciles d'entretien. 4 à 14. Émeraude, royal, mauve, or, blanc, crème.  
À gauche, 65\$. À droite,

# 68\$

# Norman

VOIR P. 7

## Berthier-sur-Mer

## L'obus converti en butoir n'était pas amorcé

Les Gaudreau avaient finalement raison de ne pas s'inquiéter. L'obus-car c'en était bien un- qui se trouvait dans leur chalet de Berthier-sur-Mer n'était pas amorcé.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

La famille Gaudreau a acheté ce chalet, il y a plus de 30 ans, et ils y avaient trouvé un obus qui servait principalement à tenir la porte ouverte. Par habitude, ils en étaient venus à considérer cet objet comme un « bibelot » et ne s'en inquiétaient pas outre mesure. Ce sont des proches qui insistaient depuis quelques mois qui les ont convaincus de demander conseil.

Les ingénieurs du Centre d'enlèvement des explosifs numéro six de Valcartier se sont rendus dans le petit village du comté de Montmagny tôt, hier matin, pour vérifier l'état de l'obus. Ils en sont venus rapidement à la conclusion qu'il n'était pas amorcé, et ne pouvait être puisqu'il ne contenait aucun explosif.

Il s'agit d'une munition appelée dans le jargon militaire « 18 poun-

der », c'est-à-dire qu'il s'agit d'un engin de 18 livres. Datant d'une quarantaine d'années, l'obus avait été fabriqué pour la Deuxième Guerre mondiale. Il est d'origine canadienne, et ce modèle avait été fabriqué en grande quantité.

Quant à savoir comment cet objet inquiétant s'est retrouvé dans un petit chalet sur le bord du fleuve, la question est plus délicate. Le capitaine Jean-François

Prévost, du 5e Bataillon de services, croit qu'à un moment donné quelqu'un aurait pu trouver cet objet et être informé qu'il était inoffensif. Ce « quelqu'un » aurait peut-être décidé de garder l'engin en « souvenir ».

## Prudence

Évidemment, l'histoire a bien tourné et la famille Gaudreau avait toutes les raisons de penser que l'engin était inoffensif. Toutefois, rappelle le capitaine Linteau, porte-parole de la base militaire, il n'y a pas de risque à courir si on

retrouve un objet du genre.

« Il y eut de nombreux champs de tir au Québec, et on ne sait jamais où des obus peuvent être retrouvés, ni dans quel état. »

Selon lui, de telles découvertes surviennent cinq ou six fois par année, en moyenne. Il croit également que les « découvertes » non rapportées doivent être nombreuses.

Dans le cas présent, la famille Gaudreau a perdu son « bibelot » puisque l'obus a été rapporté à la base militaire.

## Les deux passagers d'un hydravion retrouvés morts près de Chibougamau

Deux personnes ont perdu la vie quand leur hydravion a plongé dans le lac Caché, à 10 kilomètres de la ville de Chibougamau, dans le comté d'Ungava.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

Michel Levasseur, 42 ans, était en compagnie d'un ami, Paul Carignan, 45 ans, à bord de son Cessna 185. Ils ont décollé vers 15 h de la base Propair.

L'appareil avait levé d'à peine 30 mètres lorsqu'il a plongé dans le lac pour des raisons qui feront l'objet de deux enquêtes.

La SQ et le Bureau de sécurité aérienne du ministère fédéral des

Transports se partageront le travail. Les policiers se chargent de l'aspect criminel, tandis que le bu-

reau se penchera sur les problèmes techniques qui ont pu intervenir.

Les deux corps ont été repêchés vers 16 h 30; quant à l'appareil, il est toujours au fond du lac.

## Possession de drogue

Des policiers de la réserve autochtone de Betsiamites ont procédé à l'arrestation de trois hommes à la suite de l'interception d'un véhicule, mardi soir, à l'intérieur duquel ils ont découvert 125 grammes de PCP, 7 grammes de haschisch et 2 grammes de cocaïne pour une valeur totale de \$6,000. Deux de ces hommes ont été incarcérés et seront accusés de trafic de drogue et de possession dans le but d'en faire le trafic. Le troisième homme sera lui aussi accusé mais par voie de sommation.

## Construction d'Alumax

## Deschambault a acquis les 5 terrains manquants

La municipalité de Deschambault est propriétaire, depuis hier, de toutes les terres nécessaires à la construction de l'aluminerie Alumax.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Le maire de l'endroit, M. Raynald Tessier, a annoncé qu'une entente est intervenue, hier, avec le procureur des cinq propriétaires de terrains situés directement sur l'emplacement réservé à l'usine. L'accord a pour effet de céder immédiatement ces terrains à la municipalité, mais ne règle pas la question du montant de la compensation à verser aux expropriés, a-t-il fait savoir.

Le maire a qualifié la prise de possession « d'essentielle » à la progression des travaux, puisque ces terres occupent le quart de l'emplacement où seront construites les installations. « C'est là que l'usine va s'asseoir! »

Déboisement, préparation du terrain, creusage des fondations de l'aluminerie et détournement d'un petit ruisseau constituent les travaux qui peuvent maintenant démarrer. Sans accord, le projet aurait subi un retard de plus de six mois, a commenté M. Tessier.

Les propriétaires qui l'ont signé sont MM. Claude Paquin, Gaston Paquin, Marcel Piché,



Le maire de Deschambault Raynald TESSIER

Henri Gignac et Daniel Juneau, a confirmé M. Tessier. « Cela montre la bonne volonté des propriétaires: ils en ont contre le prix offert pour leur bien et non contre la venue d'Alumax. »

À ce sujet, a-t-il poursuivi, les positions demeurent inchangées: la municipalité maintient son offre de base à \$275 l'arpent, tandis que les citoyens visés réclament le double au moins.

Outre les cinq personnes mentionnées, une douzaine de propriétaires n'ont pas encore accepté le dédommagement offert par les autorités municipales.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**

Le cabinet "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-7362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

**MAINTENANT OUVERT**

# Le nouveau leader du meuble design à Québec

Au premier plan sur la scène du design, Maison Corbeil définit la différence et impose un style.

Des meubles à l'avant-garde, un décor qui défie toute comparaison.

Venez découvrir la Maison Corbeil!



modèle KILKIS de BRUNATI  
design: T. Ammannati et G.P. Vitelli

## maison corbeil

2500, Jean-Perrin  
Centre Métrobec  
847-2724  
(sortie Saint-Jacques)



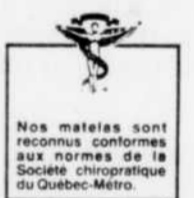
# MATELAS

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

**ACHETEZ MAINTENANT**  
et ne payez qu'en  
**FÉVRIER 1990**  
**SANS INTÉRÊT**

PLAN MISE DE CÔTÉ — LIVRAISON GRATUITE

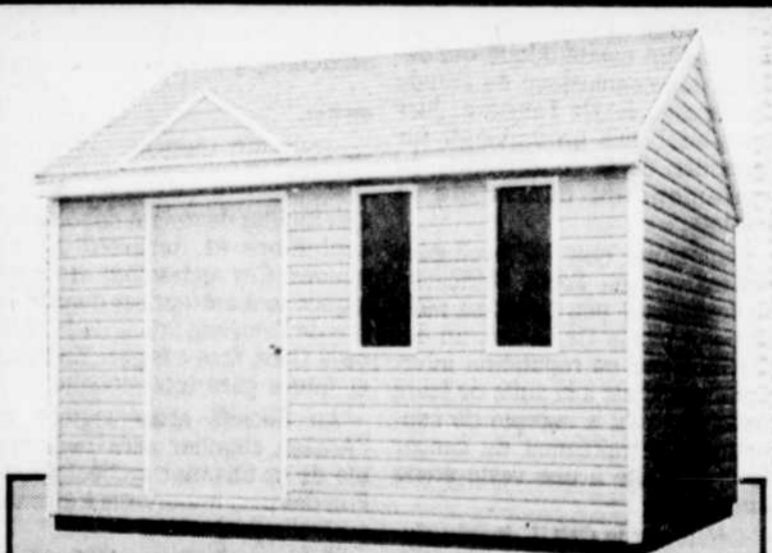
**MATELAS CONFORT**



<b>QUÉBEC</b> 1635, boul. H.-Bourassa (angle de la Canadienne) 529-3585	<b>LÉVIS</b> Place Kennedy 835-1644	<b>NEUFCHÂTEL</b> Carrefour Neufchâtel 843-4131
--	---	---

Heures d'ouverture: lun. au mer.: de 9h à 17h; jeu. et ven.: de 9h à 21h; sam.: de 9h à 17h.

# VENTE MI-SAISON



**CABANON**  
en revêtement de vinyle et aluminium

**RABAIS DE**

**100\$**

sur 8x10 et plus

Grandeurs disponibles:  
6x8, 8x8, 8x10, 8x12, 10x12, 10x14  
ou autres dimensions à votre goût

Sans entretien

Modèles en montre

Heures normales d'ouverture TOUS LES SOIRS

Venez constater notre qualité, service et prix compétitifs!

**CABANON EXPERT** enr.

1755, boul. de la Colline, Saint-Émile (coin des Érables) 847-0811

# Rimouski : les soeurs du St-Rosaire vendent leur troupeau à l'encan

RIMOUSKI — Un événement historique se vivra, en fin d'avant-midi, aujourd'hui, à la maison-mère des soeurs du Saint-Rosaire alors que le troupeau laitier de l'institution sera vendu à l'encan dans sa totalité.

par JEAN-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

La congrégation religieuse, fondée en 1874 par soeur Elisabeth Turgeon, abandonne en effet l'élevage des bovins laitiers et de boucherie, a confirmé, hier, au quotidien LE SOLEIL, soeur Elise Picard, administratrice de la ferme.

Actuellement dirigée par soeur Béatrice Gaudreau, supérieure générale, la communauté compte 640 membres. Elle a déjà compté jusqu'à 900 religieuses dans ses rangs, à l'époque où tout le secteur de l'enseignement primaire et secondaire s'identifiait substantiellement à elle, du moins en ce qui concerne l'éducation des filles, dans tout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

La communauté poursuivra ses activités agricoles dans le domai-

ne de la grande culture (foin, grain, blé et avoine) jusqu'à la levée du moratoire du ministre Michel Pagé pour la protection des espaces verts, a précisé soeur Picard. « Nous ne pouvons pas laisser ces champs à l'abandon », a-t-elle dit.

Ayant consulté ses membres, la communauté entend totalement abandonner ses activités agricoles et céder certaines de ses propriétés à la ville de Rimouski pour l'agrandissement du territoire urbain. Située dans le voisinage immédiat de l'université (UQAR), elle est la dernière ferme encore existante, au coeur de la ville.

Au total, 49 reproducteurs Holstein et bovins de boucherie de race limousine ont déjà été vendus à l'encan, le 20 juin. Ils ont été acquis par M. André Bérubé et son fils Gérard, de Luzeville.

Ce sont aujourd'hui 84 vaches

de race Holstein qui deviendront la propriété du plus offrant, sur la ferme même, à l'heure du midi.

« Depuis une quinzaine de jours, nous recevons des appels téléphoniques de partout », a précisé soeur Picard.

Ce n'est pas sans raison, précise-t-elle avec une évidente fierté. En décembre dernier, ce troupeau laitier s'est classé second, au Canada et premier, au Québec, pour sa production moyenne lait et gras de 201,5. Un producteur de Vancouver s'était classé au premier rang.

« La communauté sera désormais approvisionnée par la coopé-

rative agro-alimentaire Purdel », a dit soeur Picard.

Plusieurs autres fermes ont disparu de la carte rimouskoise au cours des 20 dernières années. Il y a notamment celle de l'archevêché, rue Saint-Jean-Baptiste, et la ferme-école du séminaire et de l'École moyenne d'agriculture, rue Potvin. Les Ursulines ont aussi eu leur ferme avant que leur propriété ne serve à constituer le campus de l'université. Il fut même un temps, vers 1950, où l'homme d'affaires Jules-A. Brillant possédait sa propre ferme, à côté de la manufacture d'huile de foie de morue.

## Aucune plainte contre le maire de Rimouski

Contrairement aux informations qui ont circulé au début du mois, le maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, n'a encore fait l'objet d'aucune plainte relativement à des transactions financières qu'il a effectuées.

Une porte-parole du ministère fédéral du Revenu, Mme France Cormier, a toutefois confirmé au SOLEIL mardi qu'une enquête est toujours en cours. Aussi, le minis-

tère se refuse-t-il à dévoiler toute information concernant cette affaire. La Gendarmerie royale du Canada reconnaît, de son côté, avoir prêté main forte à Revenu Canada dans son enquête.



Yves BERNIER

## Un Landry de Natashquan

Notre poète-chansonnier Gilles Vigneault n'est plus seul parmi les « citoyens célèbres » de Natashquan. Il y a maintenant Félix Landry qui vient de recevoir le prix d'excellence de la Fondation canadienne du rein pour sa « Caravane 5.25 ». Je vous parlais de lui en février dernier quand il a réalisé son 5e voyage de sensibilisation sur les maladies du rein et le don d'organes sur la Côte-Nord, et pour la 1re fois cette année dans le Bas-du-Fleuve. Lors du congrès de la fondation, qui se tenait récemment à Toronto, M. Landry a vu son initiative récompensée par ses pairs.

En cette année du 25e anniversaire de la fondation, sa caravane a amassé la somme de \$17,000, comparativement à \$6,000 quand il en a eu l'idée en 1985. En février, il était accompagné d'une infirmière, d'un dialysé et d'une autre personne-ressource. Quand on connaît cette famille de Landry, on ne peut être étonné du succès de l'entreprise de Félix. Il a même réussi à convaincre l'auteur-compositeur-interprète Claude Dubois de parrainer son expédition, et il s'est assuré de la collaboration d'une équipe de soutien de l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que de nombreux commanditaires et bénévoles des régions visitées.

Il y a quatre ans maintenant qu'il a appris qu'il était atteint d'une maladie rénale et ce n'est qu'en 1987 qu'il a pu bénéficier d'une greffe rénale. À le voir « péter l'feu », on ne dirait jamais que sa vie a été longtemps en danger. C'est que la devise de cette branche de Landry doit être : « rien n'est impossible quand on s'y met ». Gaby habite Montréal où il dirige sa boîte de communications, Gestale, et Gerald est président de Poudrier et Boulet, important entrepreneur en construction de Québec.



Dans l'ordre habituel, Harold Ashenmil, président sortant national et membre fondateur de la Fondation canadienne du rein, Félix Landry et Denis Marquis, président provincial de la fondation.

## L'avez-vous connu ?

En 1926 ou 27, un journal québécois soulignait que le capitaine Pattersen de la Marine royale danoise arrivait dans la « région du fleuve Saint-Laurent » (probablement le port de Québec ?) pour accueillir sa fille Joan qui arrivait « à la maison », à la fin de ses études dans un collège privé de Lucerne, en Suisse.

Son petit-fils, C.R. Phillips, citoyen australien vivant en Grande-Bretagne, aimerait bien retrouver la trace de son grand-père danois pour découvrir sa filière canado-danoise. Dans une lettre au SOLEIL, M. Phillips indique que sa famille n'est pas certaine du prénom du grand-père, mais il présume qu'il est demeuré au Canada assez longtemps pour acquérir sa citoyenneté et une certaine notoriété chez nous puisque qu'un journal a parlé de lui à l'époque. De plus, on sait que la marin a effectué une visite à Bristol, en Angleterre, en 1912 à bord d'un navire-école de la marine danoise. La mère de M. Phillips, fille du capitaine « disparu », a aujourd'hui 76 ans. Si vous avez des informations vous pouvez toujours me téléphoner au numéro indiqué à la fin de la chronique ou écrire directement à M. Phillips, 1, Balmain Street, Totterdown, Bristol BS4 3DB, England.

## Le campanile de la place d'Youville

Dans les plans d'aménagement de la nouvelle place d'Youville, les installations spéciales ont toutes été retardées pour une raison ou pour une autre. L'ouverture de la patinoire extérieure a été retardée d'un an parce que la surface de recouvrement de l'équipement de réfrigération a dû être refaite.

Et le campanile est planté là, mais l'horloge et le babillard électronique qui doivent l'occuper ne sont pas encore installés. L'urbaniste de la ville de Québec, Serge Viau, nous a fait savoir que l'horloge sera finalement installée cet automne. Mais il faudra attendre pour le babillard parce que l'on veut trouver un équipement à la fine pointe de la technologie. En clair, on ne veut pas acheter un babillard qui serait désuet dans quelques années.



La tour « vide » de la place d'Youville.

## En bref...en bref...en

— Au terme de deux mandats de trois ans comme lieutenant-colonel et colonel honoraire du régiment des Voltigeurs de Québec, le plus ancien régiment canadien-français du Canada, Paul A. Audet, ancien président du SOLEIL, sera honoré lors d'un dîner régimentaire au Château Frontenac, le 8 septembre. Le commandant, le lieutenant-colonel Alain Gauthier et les officiers des Voltigeurs souligneront en même temps les nominations du nouveau colonel honoraire, Marcel Jobin et du lieutenant-colonel honoraire, André Desmarais, vice-président de Power Corporation, dont le grand patron est son père Paul. La famille Desmarais fréquente depuis longtemps Pointe-au-Pic où elle a une grande propriété. — Charles « Chaz » Lacroix a réussi à vendre son Café Américain, coin Collins et Saint-Jean. Jean Dehaies, du Café du Monde et deux autres associés le transformeront en pizzeria. M. Lacroix peut donc surveiller en toute tranquillité les travaux d'aménagement de sa franchise de la Cage aux Sports, à Charlesbourg, pendant que le Chaz, le Merlin et le Turf marchent tout seul, grâce à de bons collaborateurs(trices). — Michel Cloutier, qui continue de faire un succès de ses Nuits bleues internationales de jazz de Québec, vient d'accepter le poste de président du réseau FM de Télémedia.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

**Meubles Design inc.**

**VENTE BI-ANNUELLE 10% à 50%**

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

**W.E. BÉGIN**

DEPUIS 1904

500, rue St-Jean 524-5271 520, de la Salle et 535, de la Reine 529-1331

**POULETS B.B.Q.**

TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITÉ DE VOLAILLE (1/2 OU ENTIER)

**TOURNEDOS**

Nous maintenons notre spécial estival:

**4,99\$ /lb**

# Notre nouvelle Boutique Raffinati est maintenant ouverte.



Venez admirer la plus belle collection canadienne de tenues de carrière aux coupes fonctionnelles signées Raffinati. Vous n'aurez aucune difficulté à

agencer vos sélections et nos vendeuses qualifiées possèdent les connaissances requises pour vous aider à opter pour le style vous convenant le mieux.

# Raffinati chez Holt Renfrew.

Place Ste-Foy, 656-6783

## LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Au Jour le jour

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

## ■ Claude Trudel

Le député libéral de Bourget, M. Claude Trudel, qui avait annoncé son intention de ne pas être candidat, a été nommé directeur général du Festival international de Lanaudière. M. Trudel a été secrétaire de presse du premier ministre, M. Bourassa, son chef de cabinet adjoint et sous-ministre adjoint au ministère des Affaires culturelles.

## ■ De BPC en BPC

Plusieurs intervenants souhaiteraient que l'on parle d'autre chose que des BPC, mais, à 32 jours des élections du 25 septembre, ce chaud dossier s'incruste. Le Parti québécois tient un gros os qu'il ne semble pas vouloir lâcher de sitôt, alors que le premier ministre, M. Robert Bourassa, martèle que son gouvernement a pris ses responsabilités. Hier encore, alors qu'il participait à l'inauguration du comité électoral du député sortant, M. Réjean Doyon, dans Louis-Hébert, ce qui, en temps normal, aurait été une sorte de fête de famille libérale, M. Bourassa a consacré une bonne partie de son temps pour répliquer aux propos incendiaires du chef péquiste, M. Jacques Parizeau. Le premier

ministre a utilisé ces termes sans vouloir faire de jeu de mots. Mettons ça sur le compte de la chaleur qui régnait à ce moment-là à l'intérieur du comité, mais M. Bourassa a à peine eu le temps de prendre une bouffée d'air, une fois à l'extérieur, que les journalistes — des vautours, dixit M. Doyon — l'encerclaient. Et, c'était encore reparti sur les BPC et, cette fois, sur l'irresponsabilité de M. Parizeau.

## ■ Dans Louis-Hébert

Ignorant qu'un aigle l'avait à l'oeil depuis un moment, M. Réjean Doyon tentait d'abord d'expliquer au représentant du SOLEIL, une fois le premier ministre parti, qu'il avait voulu se servir d'une image en parlant des vautours. L'incident clos, le député sortant de Louis-Hébert a précisé qu'il ne voyait rien venir d'alarmant en ce qui le concerne dans la présente campagne. « J'ai tellement de bénévoles, dit-il, que je ne sais plus quoi en faire! » Officiellement en campagne depuis le 10 août, ayant déposé son bulletin de candidature dès le lendemain de l'annonce de l'élection, M. Doyon affirme que « partout où je vais, c'est du un sur deux au moins. » Il est candidat pour la troisième fois en sept ans. Il avait été élu lors d'une élection partielle en 1982 face à Jean Keable du PQ et, en 1985, il avait vaincu une autre vedette du Parti québécois, Mme Louise Beaudoin. « En 1985, on faisait face à un gouvernement, aujourd'hui, c'est plus facile », a encore noté M. Doyon, ne craignant aucunement de se mesurer cette fois à M. Guy Bertrand.

## ■ Le chef du NPD dit non au PQ

Plusieurs Québécois se rappellent encore ces campagnes électorales menées à coups de frigidaire et de télégraphes. Même des morts ont

déjà voté, mais de mémoire politique, on n'a pas souvenir, au Québec, qu'un grand parti politique, avec l'accord de son chef, ait jamais tenté d'en dévoyer un autre. Et pourtant, c'est bien la manoeuvre qu'a tentée le Parti québécois, en voulant recruter le chef du NPD-Québec, M. Gaëtan Nadeau. Le PQ était certain que M. Nadeau allait démissionner la semaine dernière, après s'être poigné au chignon avec les stratèges de son parti. Mais, une fois la lessive faite, il a été désigné chef pour de bon. Entre-temps, le leader parlementaire péquiste, M. Guy Chevrette, dont M. Nadeau fut le secrétaire de 1976 à 1978, entama la séduction par l'intermédiaire de M. Rémi Trudel, candidat malheureux du NPD dans Rouyn-Noranda aux dernières élections fédérales et aujourd'hui candidat péquiste dans la même circonscription. M. Jacques Parizeau aurait même offert un siège de ministre à M. Nadeau, ce que le chef péquiste a nié hier, mais ce dernier, sans avoir participé directement au recrutement du chef du NPD, était quand même tenu au courant de la démarche de M. Trudel, a reconnu M. Chevrette.

## ■ Condition féminine

La ministre des Communautés culturelles et de l'immigration et ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, doit faire le point aujourd'hui y Montréal sur le plan d'action du gouvernement en matière de condition féminine, tout en dressant le bilan des réalisations de son ministère dans ce domaine. Elle profitera de l'occasion pour lancer un ouvrage produit par le Secrétariat à la condition féminine intitulé « La situation socio-économique des Québécoises : quelques indicateurs. »



Monique GAGNON-TREMBLAY

## ■ Au tour de Johnson

La ronde des bilans se poursuit chez les ministres libéraux. Aujourd'hui, c'est au tour de M. Daniel Johnson, ministre délégué à l'administration et président du Conseil du Trésor, de convoquer les médias à Québec. Au menu : la gestion des finances publiques au Québec. Peut-être aussi des BPC, sait-on jamais!

## ■ Garon aussi

Le député sortant de Lévis, M. Jean Garon, convie aussi la presse à Lévis, pour prendre la défense du statut du Centre hospitalier universitaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis que l'on voudrait modifier, ce qui risquerait de créer un précédent susceptible d'affecter tous les autres centres hospitaliers du Québec. Des hôpitaux aux BPC, il n'y a qu'un pas, sait-on jamais!

## ■ Électeurs hors Québec

Au total, 1,049 personnes vivant à l'étranger se sont inscrites au registre des électeurs hors Québec. Ces personnes appartiennent à 120 circonscriptions et on les retrouve surtout dans Jean-Talon, à Québec et Louis-Hébert, à Sainte-Foy. Selon le Directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, l'explication tient au grand nombre de fonctionnaires originaires de ces deux villes qui sont en poste à l'étranger.



Jacques PARIZEAU

## ■ Autre bourde péquiste

On ne sait trop si la toxicité des BPC commence à faire effet sur certains organisateurs péquistes, mais, mardi, à Saint-Jérôme, l'organisation locale a amené M. Parizeau visiter une usine sur le point de fermer ses portes! Des travailleurs ont éventé la mèche devant les journalistes. La visite devait souligner l'importance de la formation professionnelle pour créer et sauvegarder des emplois!

## ■ Le ministre Côté démarre

Par ailleurs, c'est aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse tenue du motel Universel de Rivière-du-Loup, que le ministre délégué aux Forêts et député sortant de Rivière-du-Loup, lance officiellement sa campagne. M. Harold Lebel, un travailleur social surtout connu pour son implication dans « Action-Travail » sera son adversaire péquiste. L'assemblée d'investiture de M. Lebel a lieu ce soir à la salle de l'âge d'or, en présence du leader parlementaire du PQ, M. Guy Chevrette.

## ■ Michel Pagé, c'est parti

Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, lançait officiellement sa campagne, hier soir, dans Portneuf, alors qu'il inaugurerait son comité à Saint-Basile. M. Pagé affrontera notamment Mme Michèle Labrie, candidate à l'investiture péquiste, lors de l'assemblée qui se tient demain soir.

## ■ Dans Bellechasse aussi

Le candidat du Parti québécois et ex-député de Bellechasse, M. Claude Lachance, amorçait également sa campagne pour de bon, hier soir, au cours d'une assemblée qui se tenait à Saint-Nazaire, en présence du député de Lévis, M. Jean Garon.

## ■ Pauline Marois dans la région

L'ex-ministre péquiste et candidate dans Taillon, Mme Pauline Marois, est venue prêter main forte aux candidats du Parti québécois dans Montmorency et Charlesbourg, hier soir.

Elle s'est employée à comparer, au bénéfice des assistances, les réalisations du gouvernement péquiste et du gouvernement libéral qui cache son absence de décision en s'appropriant les mesures mises en oeuvre par le PQ. Elle a cité une oeuvre du gouvernement libéral : il a humilié, écrasé les bénéficiaires de l'aide sociale en leur imposant plus de contrôles que jamais et en abandonnant les outils que le PQ avait mis en place pour eux. Puis elle a souhaité que le peuple du Québec se débarrasse d'un gouvernement dont la caractéristique principale est l'absence de perspective et de projet collectif. Elle a aussi insisté sur la nécessité pour le Québec de se doter de tous les outils nécessaires à son plein développement. Le candidat du PQ dans Montmorency, où le parti compte environ 700 membres, est M. Louis Bonenfant, un fleuriste de 34 ans. Dans Charlesbourg, le candidat est M. Alain Pelletier, un journaliste-pigiste et le parti y compte entre 700 et 750 membres.



Pauline MAROIS

dernier versement  
**AOÛT '90\***  
ou le paiement entier  
du solde en mars '90\*  
SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

SANS FRAIS

1-800-463-7209



le retour du  
**TIGRE**  
version DécoMeuble

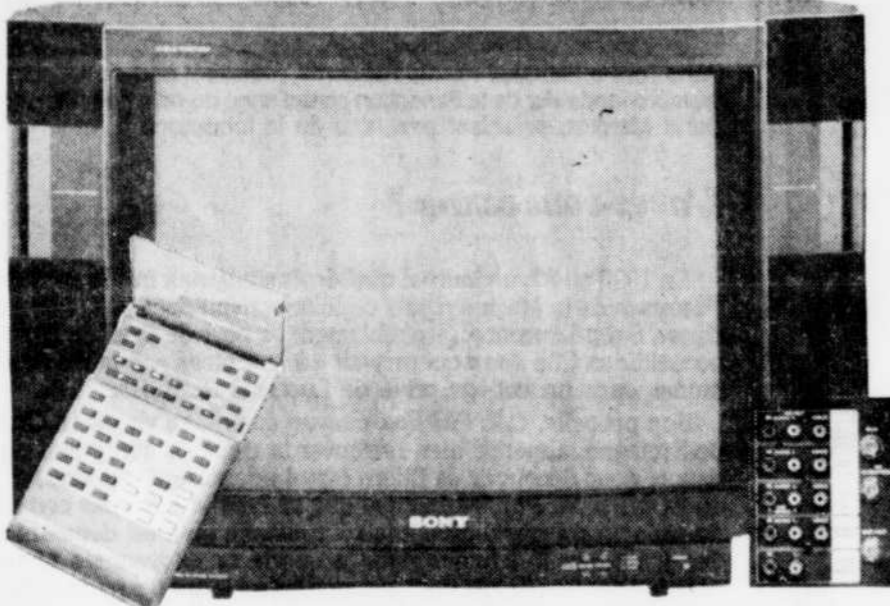
pour les gens de  
l'extérieur de Québec

RABAIS DE 100\$  
TÉLÉVISEUR 28''  
moniteur stéréo

rég.: 1 599,95

**1499<sup>95</sup>**

Un modèle très populaire offrant: un tube-image Microblack, définition horizontale 550 lignes, une entrée vidéo directe, sortie audio d'intensité variable, trois entrées audio-vidéo, réception des émissions stéréophoniques, système ambiophonique réfléchi, télécommande unifiée, affichage à l'écran et minuterie de réveil.

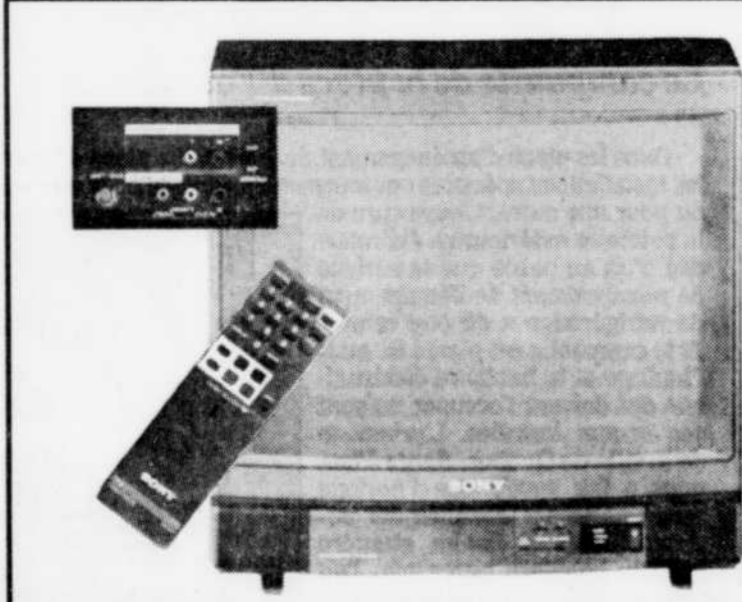
GARANTIE 5 ANS pièces et  
main-d'oeuvre à domicileN.B.: Les produits Sony ne sont pas disponibles à notre  
magasin de Sainte-Foy.**SONY**

RABAIS DE 50\$  
TÉLÉVISEUR 21''  
stéréo

rég.: 849,95

**799<sup>95</sup>**

Réception des émissions stéréophoniques - Syntonisation à capacité de télédistribution - Programmation automatique - Minuterie automatique/blocage sélectif - Télécommande - Sortie audio de niveau variable.

GARANTIE 5 ANS pièces et  
main-d'oeuvre à domicile

RABAIS DE 150\$  
TÉLÉVISEUR 28''  
moniteur de haute résolution

rég.: 1 799,95

**1649<sup>95</sup>**

Définition horizontale atteignant 550 lignes - Borne super VHS (Y/C) pour magnétoscope de haute définition - Triple entrée directe vidéo/audio - Réception des émissions stéréophoniques - Sortie de ligne audio de niveau variable. GARANTIE 5 ANS pièces et main-d'oeuvre à domicile

GRATUIT: meuble d'une valeur de 199,95\$ à  
l'achat de ce modèle SU251**DécoMeuble**

LIVRAISON GRATUITE

\* Les détails de nos modes de paiement sont affichés dans nos magasins.

SERVICE APRÈS-VENTE: 683-3471

Vanier

Sainte-Foy

Charlesbourg

Beauport

Québec (CENTRE DES SOLDES)

100, Chabot (près des Halles Fleur de Lys) 583-9600

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 557-4902

8900, Henri-Bourassa 627-3073

4175, boul. Sainte-Anne 687-7851

430, Saint-Sacrement 681-4124

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

## Le ministre du Travail s'engage à amender le Code

MONTREAL (PC) — Si le gouvernement Bourassa est réélu, le 25 septembre, il s'empresse, dès l'automne, d'amender le Code du travail de façon à y prévoir l'arbitrage obligatoire dans les services publics.

C'est l'engagement ferme qu'a pris, mardi, lors d'une entrevue accordée à *La Presse*, le ministre du Travail, Yves Séguin, qui se creuse les méninges pour trouver une solution au litige qui perdure à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM).

« Une des leçons à tirer de ce conflit est que le Code du travail ne contient aucune disposition permettant au ministre du Travail d'intervenir efficacement dans ce genre de situation », ajoute-t-il, en précisant avoir épluché le code d'un couvert à l'autre.

C'est ainsi qu'il a proposé aux deux parties, le 10 août, la création d'un conseil de médiation composé de trois personnes, mécanisme encore jamais utilisé au Québec, mais faisant partie du Code du travail.

Toutefois, si les parties en cause, la STRSM et le syndicat des 200 employés d'entretien, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, ne s'entendent pas sur les questions à soumettre à ce conseil de médiation, comme c'est le cas actuellement, « le ministre du Travail ne détient aucun pouvoir pour forcer un règlement », déplore M. Séguin.

# Parizeau suggère à Séguin de consulter son chef

SAINT-HYACINTHE — Le ministre du Travail, M. Yves Séguin, aurait dû consulter son chef avant de proposer l'arbitrage obligatoire pour régler le long conflit de travail à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal.

textes de ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

C'est du moins l'opinion émise par le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, à l'occasion d'une visite industrielle, hier, à Saint-Hyacinthe.

Dans une trouvaille de son cru ayant toute les apparences de la spontanéité et qui a déclenché l'hilarité générale, dont la sienne, le chef du PQ a fait valoir, que M. Séguin, en émettant une telle idée, s'est tout bonnement « autopleure-banalisé ».

L'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Lévesque a rappelé que l'arbitrage obligatoire au Québec ne frappe que les policiers et les pompiers. Il s'est dit d'avis que de vouloir l'étendre à d'autres secteurs des services publics est une suggestion qui serait loin de faire l'unanimité du caucus libéral, ni d'ailleurs de tout autre gouvernement. « Une formule qui a été rejetée par tous les gouvernements du Québec depuis 30 ans. »

Le poste salaires et avantages sociaux, a-t-il rappelé, gruge 50% du budget gouvernemental. Il serait impensable de soustraire la responsabilité de cette masse salariale aux élus pour la confier à un juge nommé. Et de ce fait, laisser à cette personne non élue la discrétion des augmentations d'impôts, si jamais les hausses ainsi accordées aux travailleurs des services publics dépassaient la

marge de manoeuvre financière de l'État.

En outre, le leader péquiste a dit trouver extraordinaire que le ministre Séguin y aille de cette proposition, en pleine campagne électorale, alors que le litige dans les transports en commun de la Rive-Sud de Montréal perdure depuis plusieurs mois.

« Il ne doit tout de même pas s'attendre, dans ce contexte, que c'est moi qui va leur donner des recettes magiques. »

### Recherche

La tournée de M. Parizeau a essentiellement porté, hier, sur les initiatives d'un gouvernement péquiste pour valoriser la recherche et le développement (RD) en mettant à contribution l'entreprise privée. Une formule déjà qualifiée de « surtaxe » par le premier ministre Bourassa.

À l'instar d'un programme de formation de main-d'oeuvre qu'il avait exposé, la veille, à Saint-Jérôme, une « contribution » de 1% de la masse salariale, accessible à un dégrèvement fiscal fédéral de 30%, selon les barèmes actuels, serait exigée des entreprises inactives dans ce champ d'activité. Celles qui y seraient déjà engagées en seraient exemptées.

La gestion de ces sommes, non versées au fonds consolidé, donc soustraite aux « tentations » du ministre des Finances de les faire servir à d'autres fins, serait confiée à un organisme formé de représentants du patronat, des syndicats et du gouvernement.

Des contrats seraient confiés aux universités et aux cégeps, et aussi au Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), centre qui serait davantage décentralisé.

L'objectif du PQ serait de faire en sorte, avec la contribution du gouvernement du Québec, que cette cagnotte atteigne 2% du produit intérieur brut (PIB), d'ici la fin d'un premier mandat, soit environ \$2 milliards.

M. Parizeau, il va sans dire, n'a pas raté l'occasion de stigmatiser « la piètre performance » du gou-

vernement Bourassa et le retrait progressif des subventions fédérales dans ce dossier depuis les quatre dernières années.

En 1985, a-t-il précisé, la part du PIB à la RD était de 1.33%, alors qu'en 1986, première année du mandat libéral, elle a chuté à 1.25%.

Par ailleurs, a-t-il indiqué, la part des activités scientifiques fédérales au Québec était de 15.4%, pendant qu'elle atteignait 57.3% en Ontario.

M. Parizeau avait commencé sa journée par une visite à l'usine de Fer et Titane de Tracy, dans la région de la Montérégie. Protection de secrets industriels oblige, les médias ont été exclus de cette visite, par crainte que des caméras indiscrettes ne révèlent au grand jour à des concurrents des technologies que l'entreprise a été la seule au monde à mettre au point jusqu'ici.

M. Parizeau s'est aussi longuement attardé aux installations du Groupe Denis, à Saint-Hyacinthe

## Le chef du PQ refuse de mener une campagne « de salissage »

SAINTE-THERÈSE — Le chef du Parti québécois, M. Parizeau, se refuse à mener une campagne « de salissage » contre son adversaire libéral. Accusé le même jour par le premier ministre Bourassa de « malhonnêteté intellectuelle », il n'y voit là qu'une réaction de panique et de peur qui le remplit d'aise.



Robert DEAN

M. Parizeau a formulé ces commentaires peu avant l'assemblée d'investiture, hier soir, de son poulain dans la circonscription de Groulx, M. Robert Dean.

Le leader péquiste a fondé son diagnostic sur le premier ministre sur sa connaissance, a-t-il souligné, de la personnalité du chef libéral.

« Chaque fois, a-t-il indiqué, que M. Bourassa se lance dans des attaques de nature personnelle, c'est qu'il a peur. Ça, l'expérience me l'a enseigné. »

Ce type de lutte électorale est stérile, il ne rapporte en bout de ligne aucune dividende électorale. Il préférerait de beaucoup,

a-t-il poursuivi, que son adversaire fasse la preuve qu'il a erré sur ses exposés en matière économique.

« Quand je dis que le taux de chômage du Québec, après sept ans de croissance continue, est le double de celui de l'Ontario et de l'ensemble des États-Unis, qu'on me prouve le contraire », a-t-il lancé.

Quant au choix du premier ministre pour un débat télévisé avant le début de septembre, M. Parizeau, a dit qu'il ne ferait aucune porte. A cet égard, quant à M. Bourassa, a-t-il conclu sur cette question, « laissons-le mijoter dans son jus ».

Ce n'est que par une faible majorité de 621 voix que le candidat libéral dans Groulx l'avait emporté, en 1985, sur son adversaire péquiste, M. Elie Fallu.

**NOUVELLE LOCALISATION À PLACE QUÉBEC**

Phèdre pend la crémaillère  
**20% à 70%** sur tous nos bijoux

**25%** sur les montres Du Valais et Michel Herbelin

**Phèdre**  
BIJOUTERIE

5, Place Québec  
Québec G1R4X5 522-7385

La vente prend fin le 31 août.

**CHACOK**

Découvrez la toute nouvelle collection CHACOK, en exclusivité à Québec au Salon Jade. Les noirs naturels, terres et pierres, écrus, bruns et gris vous séduiront!

*Salon Jade*  
PLACE LAURIER (nord)

**EXCLUSIF**

*Yvonne Byette*

a créé pour nous le plus incroyable tailleur à col châle, ceinturé et martingale au dos. Fin tweed gris. 6 à 14

**Mais le plus incroyable c'est à ce prix!**

**195\$**

*Norman*

Place Laurier 650-0611  
Galeries Chagnon 835-0292

Place Fleur de Lys 529-8722  
Mail Centre-Ville 529-0911

PRIERE-SECOURS  
687-2220

**ON A BESOIN DE TON AIDE POUR ÉCOUTER**

Cours de formation prochainement  
**687-3553**

Directement du manufacturier

**LE PRINCESSE 2000**

Un foyer radiant à la fine pointe

NOIR MAT • conçu pour la maison moderne • en coin ou en façade • facile à entretenir • en option, couleurs disponibles: blanc et amande • approuvé

**1 299\$** Accessoires en sus

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h

UN AUTRE PRODUIT DE QUALITÉ

**JAROVY**

849-8095  
20, Georges-Muir, Charlesbourg

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

# Le Parti vert vante les économies d'énergie

MONTREAL (d'après PC) — Le Parti vert ne veut plus limiter son programme électoral à la « vieille » définition de l'écologie. Sa campagne, le

chef la fera en vantant la qualité de vie, la créativité, les économies d'énergie, la bonne santé et l'éducation accessible.

coton ouaté, M. Ouimet a expliqué sa vision de la société qu'il espère vendre aux électeurs du Québec.

Le Parti vert n'a encore choisi qu'une trentaine de candidats pour les 125 comtés du Québec. M. Ouimet en vise 50. Lui-même se présentera dans la circonscription de Sainte-Marie—Saint-Jacques, au centre-ville de Montréal. M. Ouimet vise de 10 à 15% du vote dans chaque circonscription où le parti présentera un candidat.

M. Ouimet commencera sa tournée à bicyclette dimanche, à midi, à Montréal. Il se dirigera vers Valleyfield, puis Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Sherbrooke, La Patrie, Lac-Mégantic, Saint-Georges de Beauce, Sainte-Marie, Sainte-Foy, Québec, etc. Chaque jour il parcourra de 50 à 125 kilomètres jusqu'au retour à Montréal, le 23 septembre.

Le chef du Parti vert veut que l'écologie devienne un critère dans toutes les prises de décision.



tendance  
anglaise  
tweed  
donegal

JUPE \$160.  
HAUT \$300.  
CHEMISIER - COL CLAUDINE \$106.  
TAILLES 6 à 12

**Sissi**  
8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg  
Carrefour Charlesbourg

CARTES DE CRÉDIT & MISES DE CÔTÉ ACCEPTÉES

## VENTE anniversaire

PAYEZ LE 1er NOVEMBRE 1989 SANS INTÉRÊT SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN



PLUS DE 500 SPÉCIAUX EN MAGASIN

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

\*Sujet à approbation du service du crédit. Achat minimal 400\$

**RABOTEUSE (planer) 895\$**  
Qualité industrielle, 15 po de largeur, 8 po d'épaisseur, puissant moteur 3 HP. La très haute qualité à prix avantageux. Base incluse.

<b>BANC DE SCIE 10"</b> Table 27" x 40" en fonte, moteur 1.5 HP inclus <b>469\$</b>	<b>CORROYEURS 6 po</b> 3 couteaux 45 et 90 2 tables ajustables 45 po, moteur 1 1/2 HP inclus #1021 <b>359\$</b>	<b>PERCEUSE À COLONNE</b> 16 vitesses, moteur 2 1/2 HP, modèle 1006 <b>229\$</b>	<b>SCIE À FER À RUBAN</b> Base et moteur inclus. #1030 <b>259\$</b>
--	--	---	--

**NORDIQUES**

**QUÉBEC**  
613, 1re Avenue G1L 3J6 (face à la 6e Rue)  
(418) 525-4811

**STE-FOY**  
969, route de l'Église G1V 3V4 (près de Quatre-Bourgeois)  
(418) 657-3832

Prix valides jusqu'au 31 août 1989 ou jusqu'à épuisement.

**GARANTIE de 2 ans SERVICE, PIÈCES SUR PLACE**

# Forcez la main à votre concessionnaire.

IL EST PRESSÉ. IL A UN SURPLUS DE STOCK. IL EST PRÊT À MARCHANDER.

Obtenez à bon marché, pour une période de temps limitée, un excellent choix des deux voitures les plus vendues au Canada. Profitez, jusqu'au 31 août 1989, d'un rabais de 750\$ ou d'une boîte automatique sans supplément ou encore d'un climatiseur sans frais.\*



**TOTAL**  
GARANTEE DE 3 ANS / 80 000 KM

Ça, c'est GM aujourd'hui

\*Climatiseur installé à l'usine sans frais (ou un rabais équivalent au P.D.S.F. lorsque standard) ou boîte automatique sans supplément ou rabais de 750\$ offert par GM sur le P.S.D.F. L'offre s'applique aux modèles Pontiac Sunbird et Chevrolet Cavalier neufs 1989 spécialement équipés. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables. Offre valable pour les achats au détail seulement. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 août 1989. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails.



LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

# Le bilan environnemental des libéraux est fait en l'absence de Lise Bacon

En l'absence de la principale intéressée, la ministre Lise Bacon, et un an jour pour jour après la catastrophe écologique de Saint-Basile, c'est le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, qui a dressé, hier, le bilan environnemental du gouvernement libéral. « Un bilan positif », a-t-il assuré.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Flanqué du ministre délégué à l'Environnement, Gaston Blackburn, et des candidats libéraux dans les circonscriptions de Pontiac et de Saint-Louis, Robert Middlemiss et Jacques Chagnon, M. Pagé a expliqué que Mme Bacon était retenue au conseil des ministres. Un journaliste a alors demandé aux ministres Pagé et Blackburn pourquoi ils n'assistaient pas eux-mêmes au conseil. Ce à quoi le ministre de l'Agriculture a répondu : « Nous y allons, là! »

En fait, c'est au cours de la période de questions qui a suivi le discours électoral de M. Pagé que la conférence de presse sur le bilan environnemental du PLQ a vraiment pris son élan. Les BPC sont alors rapidement revenus à la surface.

En réponse aux journalistes, le ministre Pagé a affirmé qu'il ne serait pas opposé à ce qu'on envoie les BPC de Saint-Basile dans sa circonscription de Portneuf pour peu qu'on l'ait d'abord sécurisé personnellement et qu'on ait rassuré ses électeurs. Les trois candidats qui l'accompagnaient ont fait la même profession de foi.

À ce propos, le ministre de l'Agriculture a dit « comprendre très bien les préoccupations » du député libéral de Saguenay, Ghislain Maltais, qui a demandé à la ministre de l'Environnement de ne plus envoyer les BPC de Saint-Basile à Manic 2. « Ghislain est un député fier de sa région qui défend d'abord son monde », a répondu M. Pagé aux membres de la presse.

Et pourquoi choisir le jour anniversaire de la catastrophe de Saint-Basile pour dresser le bilan environnemental du PLQ? « Nous avons pris nos responsabilités dans ce dossier », a rétorqué le candidat libéral de Portneuf. M.



Michel PAGÉ

Pagé a ajouté qu'à lui seul, le ministère de l'Agriculture a injecté \$6 millions pour faire face aux conséquences du désastre.

**L'opportunité de Parizeau**

Plus tôt, dans son exposé, le ministre Pagé avait concentré son tir sur le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. Il s'est dit surpris de « l'intérêt porté soudainement à l'environnement par M. Parizeau » et il a accusé ce dernier d'« opportunisme politique ».

M. Pagé a déclaré que M. Parizeau ne s'était jamais intéressé au problème de la pollution dans la circonscription de L'Assomption, qu'il a représentée à l'Assemblée

provinciale pendant dix ans. « Il a pourtant alors été ministre des Finances et président du Conseil du Trésor », a ajouté le candidat libéral de Portneuf.

Pendant toutes les années que M. Parizeau a représenté ce comté, un problème aigu de pollution de la rivière L'Assomption a perduré, a expliqué M. Pagé. Il a fallu fermer des entreprises d'élevage de porc pour le régler. « Je le sais d'autant plus que c'est moi qui ai dû émettre les chèques aux producteurs pour fermer ces entreprises, en 1986 », a ajouté le ministre de l'Agriculture.

Le ministre délégué à l'Environnement, Gaston Blackburn, a pour sa part invité M. Parizeau à cesser de fumer devant les caméras de télé. « Quelqu'un qui veut devenir chef d'État et qui se dit préoccupé par l'environnement doit donner l'exemple », a-t-il commenté.

Pour le reste, les quatre candidats libéraux ont dressé un « bilan positif » des réalisations du gouvernement libéral en matière d'environnement, s'attardant particulièrement à la hausse des sommes consacrées à l'assainissement des eaux, sous le régime Bourassa.



Pierre  
**CHAMPAGNE**

## Tommy D'Errico toujours présent chez les libéraux

Selon « les Redresseurs », Tommy D'Errico, l'ex-président de la commission des finances du Parti libéral, est toujours très près du PLQ, demeurant membre du « Comité du plan », un club secret et étroitement contrôlé par Mario Bertrand l'abrasif lui-même.

À la fin de juin, M. D'Errico avait été forcé de démissionner de son poste de président de la Commission des finances du PLQ par Robert Bourassa après avoir placé le premier ministre dans un profond embarras, en mai et en juin, lorsque fut mis au jour un dossier traitant du dézonage agricole à Laval.

M. D'Errico, qui avait pourtant renfloué les coffres du PLQ de plusieurs millions, était devenu un boulet électoral trop difficile à traîner. Officiellement, il remit sa démission, mais officieusement, il gravite toujours.

« Les Redresseurs » sont affirmatifs : « Tommy D'Errico est toujours membre du Comité du plan et se présente, tous les jours, à leur réunion de 17 h. Il faut croire que les relations entre le bagman (trésorier) et l'abrasif ne doivent pas être si mauvaises. »

« Tu peux vérifier. Appelle à tel numéro (vous me permettez de le conserver pour moi) et demande Tommy D'Errico en réunion au Comité du plan. On va te le passer au bout du fil. »

Ce que j'ai fait. La conversation fut courte.  
— « Bonjour mademoiselle, j'aimerais parler à M. D'Errico s'il vous plaît. »

— « Un instant monsieur, M. D'Errico est au sixième à la réunion. Qui dois-je annoncer? »

— « Pierre Champagne du journal LE SOLEIL. »

(Petite attente de cinq secondes.)

— « Je regrette M. Champagne, M. D'Errico n'est pas encore arrivé. Pouvez-vous me laisser votre message? »

— « Non merci, mademoiselle, je le rappellerai. »  
Curieux n'est-ce pas? Il était là avant que je me nomme, mais il n'était pas arrivé cinq secondes plus tard.

## Les Redresseurs Ride Again

Même si plusieurs ont pu penser que mes informateurs privilégiés au sein du Conseil exécutif, « les Redresseurs », avaient été finalement « pincés » et que c'est la raison pour laquelle leur correspondance anonyme régulière avait cessé depuis plus de trois mois, « les Redresseurs » sont toujours bien vivants. La preuve : cette information qui lance ma chronique d'aujourd'hui. De fait, nous avons convenu, eux et moi, de suspendre nos relations épistolaires. Ceux qui ont conservé ma chronique du 4 mai y découvriront un message secret. Et ce 4 mai, nous avions aussi convenu de ne reprendre contact qu'après mon retour de vacances.

Notons pour le bénéfice de nouveaux lecteurs que « les Redresseurs » sont des informateurs anonymes qui travaillent très près du premier ministre et plus près encore de son chef de cabinet, Mario Bertrand, qu'ils ont qualifié « d'abrasif ». M. Bertrand avait hérité de ce sobriquet lorsqu'il travaillait pour la compagnie Culinar, il y a plusieurs années. Les Redresseurs ne prennent guère le chef de cabinet du premier ministre qu'ils qualifient de « outsider » parce qu'il ne vient pas de la filière politique. Ils trouvent surtout, « les Redresseurs », que Mario Bertrand en mène trop large. Et ils m'informent de ce qui se passe.

Hier donc, un taxi qui avait été intercepté dans la rue Saint-Louis, tout près du Château Frontenac, par un inconnu qui lui paya la course à l'avance, m'apporta, au bureau, une autre lettre des Redresseurs.

## Le zoo de Québec (2)

Le 12 juillet, juste avant de partir en vacances, je signais une note sur le zoo de Québec. Quelques phrases lapidaires dont une : « Bref, c'est une maudite belle place pour pique-niquer mais, comme zoo, ça fait pitié. »

Durant mes vacances, le directeur du Jardin zoologique de Québec, Philippe Demers devait m'envoyer une longue lettre que je résume très succinctement :

« Vous parlez du spectaculaire, de l'éblouissement des jardins privés, c'est un objectif à atteindre et défendable. Il nous serait très facile de nous orienter dans cette voie, et la présence des espèces que vous énumérez (hippopotames, rhinocéros, girafes,) contribuerait à l'épatement du visiteur ; on pourrait ajouter des attractions genre manèges, promenade sur dos d'éléphants, « fast food » avec gros loyers, petits trains, promenade à dos de chameaux, un cirque perpétuel quoi! »

« Nous avons pensé faire de cet espace vert un véritable musée vivant et de lui donner une orientation précise : ce jardin, dans notre conception, doit être une maison de conservation des espèces, de formation et d'éducation et une oasis de quiétude sécuritaire... »

« Il existe sur la terre de 10 à 30 millions d'espèces vivantes ; aucun zoo ne pourra jamais les présenter toutes. Si certaines institutions offrent en exposition les espèces les plus spectaculaires, fort bien. Nous croyons nécessaire de faire connaître et de montrer les qualités d'espèces animales peut-être plus modestes, mais combien importantes et nécessaires dans l'équilibre de la nature... »

Décidément, M. Demers et moi ne sommes pas sur la même longueur d'ondes. Il est modeste. Je ne le suis pas. C'est là mon moindre défaut. Mais il m'a invité à faire le tour du zoo, avec lui, lundi, à 15 h. J'essaierai donc de le convaincre que « little n'est pas nécessairement beautiful ». J'y reviendrai... après la visite.

## Le hockey des fonctionnaires

La ligue de hockey des fonctionnaires reprendra ses activités à l'aréna Activital de Saint-Augustin, le mercredi 6 septembre. Tous les mercredis, de septembre à avril, de 17 h 00 à 20 h 00, quatre équipes de fonctionnaires s'y rencontrent régulièrement pour fraterniser et s'amuser ferme.

Les fonctionnaires qui aimeraient joindre leurs collègues hockeyeurs n'ont qu'à téléphoner à Ghislain Girard, en composant le 682-5153. On recherche des joueurs et des gardiens de but pouvant jouer de façon régulière ou comme réservistes. Peu importe le ministère ou la nationalité. On accepte même ceux qui ne sont pas des fonctionnaires. Même les communistes... comme les Nordiques le font.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

# DERNIÈRE SEMAINE

# VENTE EXPO

Jusqu'à

# 50%

## HITACHI

### PAYEZ EN NOVEMBRE 89\*

**EN DIRECT DE NOTRE MAGASIN**

- Pas de frais d'entrée
- Pas de stationnement à payer
- Pas de cohue

**VENEZ DONC NOUS RENCONTRER SUR PLACE DURANT LA VENTE EXPO**

**LA CHAÎNE HAUTE-FIDÉLITÉ MD-53**

**HITACHI**

- 100 W RMS avec télécommande
- Égalisateur 5 bandes
- Double cassette avec copie rapide

**GRATUITS**

DISQUE COMPACT ET MEUBLE  
rég.: 1 499,95

RABAIS DE **500\$**

**LE MONITEUR 21" STÉRÉO** rég.: 899,95

**HITACHI**

Avec ses lignes superbes et son décodeur stéréo MTS, cet appareil Hitachi est une vraie bonne affaire. Il possède en outre le synchronisateur automatique Scanalock, la définition de 430 lignes et une télécommande 25 fonctions.

RABAIS DE **200\$**

**LE VIDÉO VHS VT-3000** rég.: 599,00

**HITACHI**

- Image haute qualité
- Câble 111CH
- Programmation à l'écran avec télécommande

RABAIS DE **170\$**

Gratuit avec tout achat

**GILET HITACHI**

**LE GÉANT** de l'audio vidéo

TELE DYNAMIQUE

VENTE • SERVICE • LOCATION

Selon l'approbation du service du crédit avec comme acompte la taxe plus 10%. Sur achat de 400\$ et plus. Certains articles exclus.

LOCATION DESJARDINS

167, 80e RUE EST, CHARLESBOURG (angle Henri-Bourassa) G1H 1A3 — Tél.: 623-5404

## Bourassa proclame Parizeau et son parti « champions de la fraude intellectuelle »

A peine 15 jours après le début de la campagne, Robert Bourassa couronne déjà Jacques Parizeau et son parti du « championnat de la fraude intellectuelle ».

PAR ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Participant à l'inauguration du local de campagne de son candidat dans Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, M. Bourassa a profité du discours qu'il a prononcé devant quelques dizaines de militants pour attaquer durement ses adversaires.

À propos des regrets exprimés dimanche par M. Parizeau aux syndicats du secteur public, le chef du PLQ a raillé la « sinistre comédie, ces énormes larmes de crocodile versées par M. Parizeau et qui sont une insulte à l'intelligence des citoyens du Québec et en particulier des fonctionnaires ».

M. Bourassa s'en est aussi pris à l'adversaire de M. Doyon dans

Louis-Hébert, Me Guy Bertrand, qui tente de faire croire que l'accord du lac Meech compromet le droit à l'autodétermination du Québec alors que c'est faux, tranche le premier ministre.

M. Bertrand, identifié comme l'un des candidats vedettes du PQ, a d'ailleurs été sévèrement pris à partie par M. Doyon ainsi que par le ministre Marc-Yvan Côté.

Lors de la course à la succession de René Lévesque comme président du PQ, l'ancien député péquiste de Louis-Hébert, M. Claude Morin, disait de Me Bertrand qu'il était « un candidat marginal qui va plus nuire à l'idée qu'il représente que l'aider », a raconté M. Côté.

Quant à M. Doyon, il a évoqué M. René Lévesque qui, en 1980, aurait qualifié Me Bertrand de « héros en pantoufles » ainsi que

de « cerveau brûlé », et d'« exhibitionniste ».

**Côté dénonce Laberge**

D'autre part, selon le ministre Marc-Yvan Côté, le président de la FTQ a tort d'avoir justifié l'appui qu'il accorde au Parti québécois en critiquant la privatisation de Quebecair parce que la vente de cette entreprise a été un bon coup du gouvernement, qui a reçu l'approbation de Jacques Parizeau lui-même dans ce dossier.

M. Marc-Yvan Côté affirme, de plus, que cet appui de M. Louis Laberge au Parti québécois ne l'énerve pas du tout.

Défendant le dossier de Quebecair, M. Côté a rappelé que l'État n'a plus à assumer des pertes de \$1 million par mois « et ça nous permet de réparer des voitures de métro », a-t-il ajouté, en faisant allusion à une décision prise hier par le conseil des ministres d'autoriser une dépense de \$113 millions pour rénover des wagons de métro construits au début des an-

nées 1960.

Le ministre a de plus plaidé que la qualité des services en région a été améliorée et que les tarifs ont été réduits de 25 % dans certains cas. « Il semble bien que M. Laberge ne le sait pas, probablement parce qu'il voyage en première classe. »

Quant à M. Parizeau, le ministre Côté a souligné qu'il avait admis, en janvier 1986, que la nationalisation de Quebecair était une des erreurs passées du gouvernement péquiste. À l'époque, le chef péquiste ajoutait cependant que la situation aurait pu être différente si la fusion avec Nordair avait réussi, une nuance que n'a pas soulignée M. Côté.

Le ministre a de plus cité M. Parizeau comme ayant affirmé en 1986 que la privatisation de Quebecair était inévitable, déclaration que l'ancien ministre des Finances avait cependant accompagné d'une critique, puisqu'il qualifiait d'« incompréhensible qu'on



Marc-Yvan Côté et Robert Bourassa ont participé à l'inauguration du local de campagne du candidat dans Louis-Hébert, M. Réjean Doyon (à droite).

ait vendu en même temps les 34 % d'actions dans Nordair » parce que, disait-il, ce bloc d'actions permettait à Québec de continuer d'avoir un mot à dire dans l'organisation du transport aérien.

## Aménagement des berges du Saint-Laurent Marc-Yvan Côté alloue \$3,245,000 à Sillery

Le hasard faisant bien les choses, c'est en pleine campagne électorale que le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé, hier, qu'il accordait une subvention de \$3,245,000 à Sillery pour l'aménagement des berges du Saint-Laurent.

par BENOIT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Bien sûr, le député du coin, le ministre Gil Rémillard, était de la fête qui se tenait à la Maison des Jésuites, sur le chemin du Foulon.

Pour donner un peu plus de visibilité à l'événement, on avait organisé une belle petite mise en scène : le candidat libéral de Jean-Talon, M. Rémillard, est arrivé et reparti à bicyclette avec quelques autres cyclistes.

### Le projet

Laissons-là l'aspect médiatique de l'événement pour parler du projet qui vise à redonner aux citoyens l'accès aux berges du fleuve.

C'est un projet conjoint de \$6.5 millions. Le gouvernement fédéral assumera, entre autres, les coûts de réfection du quai Frontenac jusqu'à concurrence d'un million de dollars.

La participation de \$3,245,000 du ministère des Transports du Québec vise surtout l'aménagement du boulevard Champlain qui sera transformé en boulevard urbain.

Le projet comprend aussi la construction d'une piste cyclable et d'une route piétonnière entre le pont de Québec et le quai Frontenac, ainsi que différents aménagements avec plusieurs pôles d'attractions, où on retrouvera plusieurs équipements pour les cyclistes et les piétons. Les pôles majeurs seront situés au quai Frontenac, au pied de la côte de l'Église et au pied de la côte Ross. La voie du boulevard Champlain menant vers l'ouest sera éliminée de sorte qu'on gagnera une quarantaine de pieds au bord de la Saint-Laurent. Un parc de 3.7 kilomètres est aussi prévu.

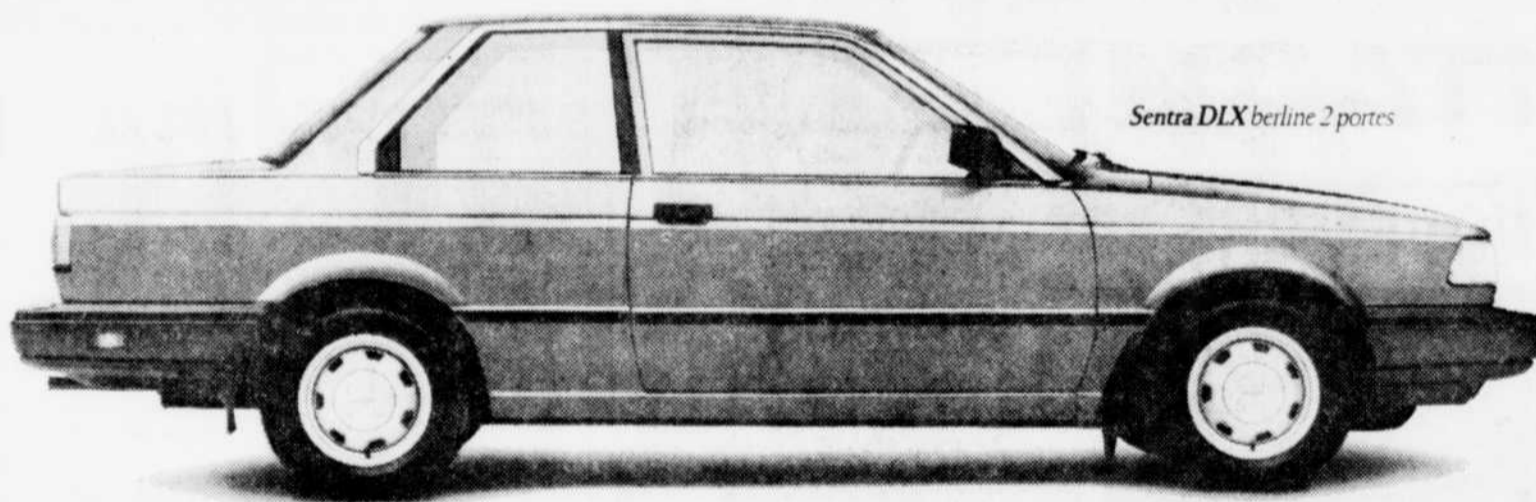
Comme le projet global est évalué à \$6.5 millions, il manque \$2 millions que le maire de Sillery, Mme Margaret Delisle, songe à aller chercher aux gouvernements fédéral et provincial.

Pour sa part, Sillery héritera de l'entretien du boulevard Champlain, jusqu'ici responsabilité du ministère des Transports.

La subvention de ce dernier ministère sera versée sur trois ans.

Les travaux de réfection du quai Frontenac commenceront très bientôt. Quant au début des travaux d'aménagement du boulevard Champlain et la construction de la piste cyclable, il pourrait survenir au début de 1991. Idéalement, de dire Mme Delisle, les travaux seraient terminés en 1992, année que la Communauté urbaine de Québec (CUQ) s'est fixée pour le retour au fleuve, les stations de traitement des eaux usées étant alors en fonction.

# Il n'y a qu'une façon d'améliorer la Sentra 89



Sentra DLX berline 2 portes

## La nouvelle Sentra 90. 199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1,6 litres, 12 soupapes.

Résultat: la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux—plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante.

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km. de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus « fiables » en Amérique du Nord.\*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199 \$ par mois\*\* seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!



génial...et humain™

\*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.

\*\*Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2000 \$, suite à l'approbation de crédit. Prix basé sur le modèle Sentra DLX, 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

OÙ TROUVER VOS MANUELS  
SCOLAIRES?... À LA LIBRAIRIE:

LE CENTRE  
PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord,  
Sainte-Foy, tél.: 688-1943

### Heures d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi  
9h00 à 17h30  
Jeudi, vendredi 9h00 à 21h00  
Samedi 9h00 à 17h00

CARTES MASTERCARD et  
VISA ACCEPTÉES

LA SAGA DES BPC

# Bourassa accuse Parizeau d'avoir excité la population

À quelques heures de l'arrivée à Baie-Comeau du premier bateau transportant des BPC refusés par les débardeurs britanniques, le chef libéral Robert Bourassa a accusé son adversaire péquiste d'avoir excité l'inquiétude de la population alors qu'aucun danger d'aucune nature ne menace les citoyens.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Lançant véritablement sa tournée électorale en inaugurant le local de campagne de son candidat dans Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, M. Bourassa a refusé par crainte « d'alourdir le climat » tout commentaire sur les dispositions que le gouvernement était préparé à prendre si les citoyens empêchaient le débarquement des 15 conteneurs de BPC.

« Je dis à la population de Baie-Comeau que toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité des conteneurs, qu'il n'y a aucun danger d'aucune nature pour la santé de la population de Baie-Comeau », a déclaré M. Bourassa.

À propos de M. Parizeau, le chef libéral a affirmé qu'il a proféré des « propos incendiaires, des appels à l'affrontement, des propositions de solutions complètement irréalistes à court terme ».

## Ottawa appuie sans réserve la décision du Québec

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard, le premier ministre Brian Mulroney et l'ensemble du cabinet fédéral appuient sans réserve la décision du gouvernement québécois d'entreposer les BPC sur un terrain d'Hydro-Québec près de Baie-Comeau.

Hier, à l'issue d'une réunion du cabinet, le ministre Bouchard a par ailleurs dit comprendre les inquiétudes des gens de Baie-Comeau, « qui seraient sans doute les mêmes partout ailleurs au Québec et au Canada », pour ensuite annoncer que le gouvernement Mulroney a décidé d'investir une somme de \$21 millions pour aider les provinces à détruire les BPC.

En plus de cette aide financière, le ministère fédéral de l'Environnement procédera dans une couple de semaines à des essais d'incinérateurs mobiles, afin que dès cet automne ils puissent être prêtés aux provinces, qui voudront bien les utiliser pour détruire une fois pour toutes ces déchets toxiques embarrassants.

« Le gouvernement du Québec, a souligné M. Bouchard, a la responsabilité de disposer des BPC, de les entreposer en attendant de les détruire. La décision du Québec a été de les transporter à Baie-Comeau où il y en a déjà.

« Nous, du gouvernement fédéral, a poursuivi le ministre, croyons qu'il s'agit-là d'un problème national et que les provinces ont leur part de responsabilité et c'est pour ces raisons que nous estimons que le gouvernement du Québec a agi de façon responsable. »

Le ministre Bouchard a aussi pris la peine d'expliquer que le premier ministre Mulroney, député de Charlevoix où se trouvent Baie-Comeau et l'entrepôt de BPC, lui avait formulé ses inquiétudes quant à la controverse qui sévit dans sa ville natale et dans sa circonscription, tout en affirmant comprendre les réactions de la population.

« Par contre, a ajouté M. Bouchard, le premier ministre estime qu'il y a là un problème national et qu'il appartient à tous les citoyens du pays de prendre leur responsabilité et de faire tout ce qu'il faut pour détruire les BPC.

« Il ne faut plus compter sur les Martiens, les Américains, les Français ou les Britanniques, a-t-il dit, pour apporter une solution à des retombées de ce qui a été un compagnon (les BPC) de la prospérité économique du pays. »

« M. Mulroney, a souligné le ministre, estime lui aussi que comme gouvernement, nous devons appuyer la décision du Québec d'assumer sa part de responsabilité. »

Le cabinet fédéral a décidé d'aller dans un premier temps d'une somme de \$21 millions pour aider les provinces à disposer des BPC.

mandé au gouvernement de revenir sur sa décision, M. Bourassa juge « normal qu'il tienne compte de l'inquiétude de la population ». Le chef libéral indique qu'il discutera avec M. Maltais avant de décider s'il se rendra personnellement dans la circonscription de Saguenay au cours de la campagne électorale.

Le ministre Marc-Yvan Côté affirme quant à lui que cette circonscription n'a pas été sacrifiée par les libéraux quand le gouvernement a décidé d'expédier à Manic 2 les BPC de Saint-Basile-le-Grand.

« Bien sûr, cela place notre candidat dans une situation pas très facile », dit M. Côté qui ajoute qu'il accueillerait lui-même un conteneur de BPC dans sa cour, si elle était assez grande.

Responsable de l'organisation libérale dans l'Est du Québec, M. Côté a aussi indiqué qu'il se rendra personnellement à Baie-Comeau et que « d'autres vont y aller aussi » au cours de la campagne afin d'appuyer la candidature du député sortant, M. Ghislain Maltais.

Quant on lui a demandé à quelles paroles de son adversaire péquiste il faisait allusion, M. Bourassa a expliqué que M. Parizeau « a dit que c'était de la provocation (d'envoyer les BPC à Manic 2). Il a (donc) fait un appel à l'affrontement. Quand vous appelez la population à l'affrontement dans une question émotive comme celle-là, vous tenez des propos incendiaires. M. Parizeau s'est conduit d'une façon tout à fait irresponsable. »

À cette conduite, le premier ministre oppose l'attitude du gouvernement qu'il qualifie de « rationnelle, responsable, qui tient compte des besoins de la population, qui tient compte du contexte de Saint-Basile, de la sécurité des sites, de la sécurité des conteneurs. »

Quant au député libéral sortant, M. Ghislain Maltais, qui a de-



Accompagné du candidat dans Louis-Hébert, M. Réjean Doyon (à droite), M. Bourassa a été littéralement assiégré par les journalistes qui voulaient en savoir plus concernant l'affaire des BPC.

Pas plus cher qu'à

L'EXPO

**499\$**

- stationnement à la porte
- accès facile
- chargement à votre véhicule

**ET NE PAYEZ QU'EN 1990 SANS INTÉRÊT**

1er versement en janvier 1990, conditionnel à l'approbation de crédit. sur tout les super produits

TOSHIBA

Télécouleur 20" avec télécommande

Tube écran "BLACKSTRIPE", câble compatible 181 canaux. Affichage à l'écran. Accès direct, balayage et mémoire de syntonisation. Minuterie d'arrêt automatique. Boîtier ultra design. Modèle CA20219. Garantie 50 mois à domicile.

**479\$**

**Magnétoscope VHS HQ avec télécommande**

Câble compatible 181 canaux, recherche et mémoire de canal, 8 programmations/1 an. Recherche 2 vitesses. Télécommande accès direct. Affichage à l'écran. Modèle M-210.

249\$

Four à micro-ondes électronique

Capacité 0.6 pi<sup>3</sup>, puissance 600w, plateau rotatif, touche digitale, horloge à affichage numérique, décongélation. Garantie 50 mois. Modèle ERS 5642

...rendez-vous quand même à l'Expo... pour les manèges!

La clef

**La clef de Sol inc.**  
Boul. de la Capitale  
sortie P.-Bertrand Nord, 840 Bouvier  
**627-0840**

**2, rue St-Jean, angle Salaberry  
524-8431**

# mobilia

## Pourquoi notre vente de cuir au mois d'août est si peapulaire?

Parce que nous vous présentons les meilleurs cuirs aux meilleurs prix! Nous pouvons vous offrir plus de 150 modèles différents. Vous y trouverez sûrement, parmi nos 128 teintes, celle qui saura compléter votre décor à bon prix. C'est pourquoi nos rabais, jusqu'à 40%, font de cette vente de cuir l'événement le plus peapulaire du mois d'août. Hâtez-vous, le cuir est là pour longtemps... mais à ces prix-là, ils partent vite...

Rég.:  
2212\$



SPÉCIAL  
1 299\$

Rég.:  
2375\$

SPÉCIAL  
1 299\$

Rég.:  
2353\$

SPÉCIAL  
1 499\$

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉCOULEMENT DE LA MARCHANDISE

PLACE LÉBOURGNEUF, CHARLESBOURG

5500, boul. des Gradins, angle Laurentien  
et autoroute de la Capitale

623-9986

Cartes de crédit acceptées: Visa et Master Card

QUÉBEC • SHERBROOKE • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO

## LA SAGA DES BPC



En attendant l'arrivée du navire soviétique transportant les conteneurs controversés, un agent de la SQ nettoiyait hier après-midi la vedette qui sera utilisée pour assurer la protection sur l'eau.

## À Baie-Comeau, on ne sait trop ce qu'il y a dans les conteneurs

BAIE-COMEAU — Les élus de la MRC Manicouagan ne savent pas exactement ce que contiennent les 15 conteneurs de déchets toxiques qu'ils viennent de recevoir. Si ce n'est, sans plus, qu'il s'agit de « solides ».

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué en substance le préfet de la MRC, Georges-Henri Gagné, à l'occasion d'une conférence de presse, hier, à Baie-Comeau.

Il y a une semaine, les maires de la MRC Manicouagan dont est partie Baie-Comeau ont donné à Québec leur accord conditionnel pour l'entreposage à Manic 2 des BPC de Saint-Basile-le-Grand. Un accord conditionnel à diverses mesures de sécurité entourant principalement le transport et l'entreposage des déchets toxiques.

Dans une lettre expédiée à la MRC mercredi, la ministre de l'Environnement, Lise Bacon, s'est engagée à réaliser tous les desideratas exprimés par les maires, y compris de former un comité de travail qui se penchera sur la dépollution de la baie des Anglais à Baie-Comeau.

Il y a une semaine également, la MRC s'était engagée à tenir sa population informée de tout nouveau développement dans le dossier de l'entreposage des BPC à Manic 2. M. Gagné a réitéré cet engagement hier.

Mais le préfet n'a pas été en mesure de préciser si les déchets enfermés dans les conteneurs décrits comme ultra-étanches par le ministère de l'Environnement contenaient de fait des dioxines et des furanes. Tout au plus, il a indiqué que des condensateurs et des barils écrasés étaient enfermés dans les conteneurs. Des débris tachés « de suie », a-t-il dit.

Les dioxines et furanes sont deux poisons violents qui se dégagent sous forme de gaz des BPC quand ceux-ci brûlent à basse température. Comme cela s'est produit à Saint-Basile-le-Grand il y a un an.

Joint à Montréal, Michel Sylvestre, un chercheur d'INRS-Santé, a indiqué au SOLEIL que les deux substances très toxiques ont effectivement été relevées un peu partout par le ministère de l'Environnement lors des expertises qui ont suivi l'incendie de Saint-Basile.

« Ces substances sont apparues à un niveau très faible dans les prélèvements du ministère. La suie en contient effectivement », a noté M. Sylvestre.

Mis à part les aspects ayant trait à la sécurité publique, il demeure que les maires de la MRC n'ont pas été mis au courant de grand chose dans toute l'opération d'envoi des déchets chez eux.

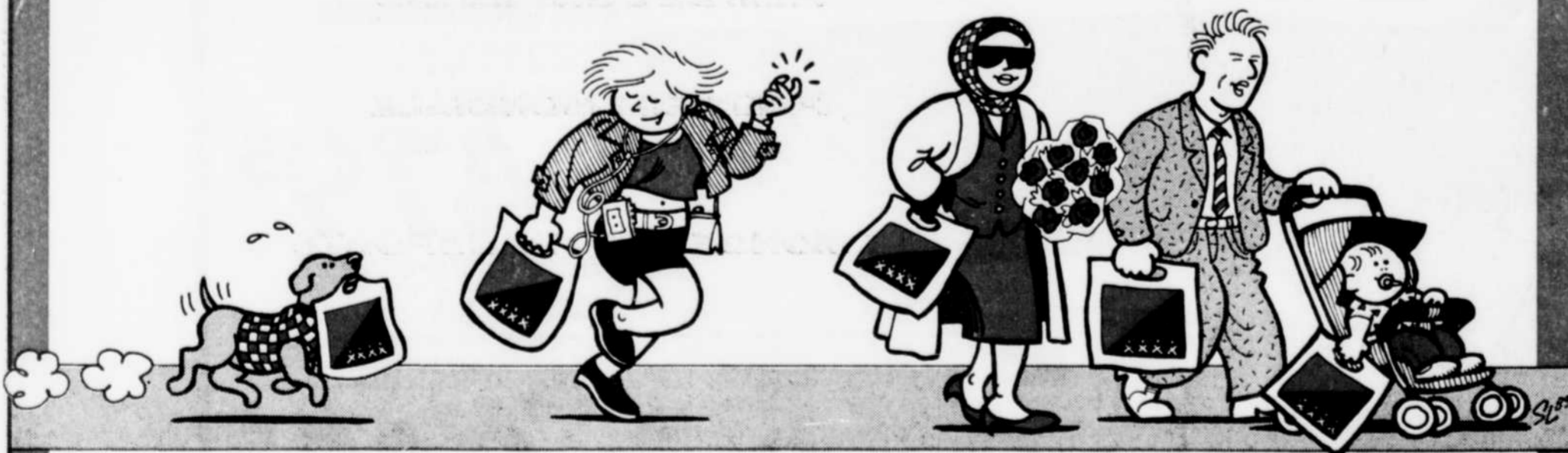
Pour ce qui est du navire transportant les conteneurs, selon le préfet Gagné, les maires ont sans plus eu vent mardi soir que son arrivée pouvait être devancée. Selon lui, son arrivée leur a été confirmée comme à peu près tout le monde en avant-midi hier dans un communiqué du ministère. Jusqu'alors, la date de l'arrivée diffusée par le ministère de l'Environnement avait été le 26 août.

« Nous avons été pris au dépourvu, autant que les journalistes, que le bateau arrive plus tôt », a expliqué un porte-parole du ministère.

Diverses sources non confirmées fixaient déjà l'arrivée du bateau en fin de soirée mardi. Le télégramme envoyé par la ministre à la MRC à ce propos a été expédié à 10 h 08 hier matin.

Quant au maire de Baie-Comeau, Roger Thériault, il a exhorté la population au calme et à la solidarité. « Notre contribution à la solution des BPC nous sera reconnue par d'autres régions. C'est un geste dont les gens de notre région sont capables », a-t-il affirmé.

# LA SORTIE À FAIRE AVANT LA RENTRÉE!



ALIMENTATION	
Café en Grams	653-6265
Le Netumite J.M.B.	653-7113
Ours Palaise	652-7260
CADEAUX / BIJOUX	
Bijouterie Le Coffret	659-1555
Boutique des Étoiles	653-8489
CHAUSSURES / ACCESSOIRES	
Boutique Mon Sok	659-5146
Bas de Style «Elles»	653-3448
Chaussures Parent	659-3216
Jamiro Inc.	650-1686
DIVERS	
Studio Photo Si-Tu-Dis-Où!	659-7520
Animalerie Sainte-Foy	658-7008
Tabac en Fête	653-1206
Laval Encadrements	653-0880
Camélia Fleuriste	653-0845
Aspirateur	657-5594
Laboratoire Gemini	658-6815
La Joieurthique	657-7744
Direct Film	653-6047
Boutique Arts et Objets	651-0573
Kiosque à journaux	659-3749
Faces	651-1678
Boutique Mandibule	658-7115
Papeterie P.B.	653-4510
Radio Shock	653-9434

SERVICES	
Century 21 Courtier	654-1878
Bureau de Poste	653-1206
Zapp Coiffure	658-8034
Bronzage Jardins d'Helios	653-4645
Jean Trépanier Opticien	659-5075
Kiosque Loto Québec	651-8566
Carrosserie-Nettoyageur 48	653-8677
Tailleur Sam	653-9126
VÊTEMENTS POUR DAMES	
Lingerie Silhouette	658-8081
Boutik Mimi	659-1046
Boutique Lauren	653-7903
Boutique Revue	659-1738
Gejox	658-0635
Creations Rubens	653-8673
Plume	658-9675
Boutique Émeraude	653-5883
Boutique Rosalie	658-8452
Reimans	658-7748
VÊTEMENTS POUR ENFANTS	
Le Bombin	658-2218
VÊTEMENTS POUR LA FAMILLE	
A. Croteau	653-3214
Zabie Jeans	651-7982
G.H. Desjardins	659-1170

VÊTEMENTS POUR HOMMES	
Boutique Monsieur	653-1315
Boutique Charles Giguère	653-8243
MEUBLES / DÉCORATION	
Futon 7 <sup>me</sup> Ciel	653-3153
La Meublerie	653-4645
Ambiance	651-8331
RESTAURANTS	
Casse-croûte L'Intervalle +	651-6926
Brasserie Volks Brouhaus	658-5680
Restaurant Pacini	658-1202
Casse-croûte Pik Nik	653-9183
K Mart	658-6220
Jean Coutu	653-1333
Steinberg	658-6472
Distribution aux Consom.	653-3701
Castor Bricoleur	658-8811
Banque Laurentienne	654-1381
2 <sup>me</sup> ÉTAGE	
Administration	658-6787
Valnic Inc.	652-0891
World Gym	659-3463
Société Credit Agricole	648-5133
Century 21 Courtier	654-1878

Plus on s'arrête à penser à la rentrée, plus on pense à s'arrêter à Place des Quatre-Bourgeois.

Quoi de plus normal que de revenir au centre commercial le plus proche et le plus près de vous au temps même où la vie et les études reprennent elles aussi leur cours normal...

place des **XXXX**  
quatre-bourgeois  
angle Chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard Duplessis

LA SAGA DES BPC

# Greenpeace dénonce la pollution du St-Laurent par les Américains

**MONTREAL** — Un an jour pour jour après l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, le groupe écologiste Greenpeace a ouvertement dénoncé, hier, l'inertie et le laxisme des Américains qui empoisonnent notre eau potable en déversant tous les jours des quantités impressionnantes de BPC dans le Saint-Laurent.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Au cours d'une manifestation à la fois colorée et bruyante devant les locaux du consulat américain au complexe Desjardins de Montréal, Greenpeace a pointé du doigt des industries comme General Motors, Alcoa et Reynolds, situées toutes les trois dans l'Etat de New York.

Selon Alain Rajotte, de Greenpeace, un pathologiste new-yorkais spécialisé dans la vie animale a noté des concentrations de BPC allant jusqu'à 500 parties par million (ppm) chez des tortues et de 40 ppm chez certaines espèces de canards. Les anguilles ont des concentrations jusqu'à cinq fois le maximum permis. Les bélugas sont menacés d'extinction et le lait des femelles est empoisonné aux BPC.

Les industries américaines situées dans la région de Massena (N.Y.), juste au sud de Cornwall (Ontario), seraient directement responsables de la grande majorité des déversements de BPC dans le Saint-Laurent.

Le lac Saint-François est le plus pollué des lacs canadiens, selon Environnement Canada. Dans un rayon de 100 kilomètres de Massena, deux millions de Québécois boivent une eau potable qui est puisée à même le Saint-Laurent.

Des représentants des Indiens mohawks, dont la réserve (Saint

Regis) est située près de Massena, ont également manifesté leur mécontentement aux côtés de Greenpeace, hier. « Nous avons perdu toutes nos habitudes de vie; nous n'avons plus de poissons, plus de gibier », déclare une porte-parole des Mohawks, Cynthia Benedict.

**Déclaration de guerre**  
Rappelant que les entreprises américaines violent le traité de 1909 sur les eaux limitrophes qui engage le Canada et les États-Unis à ne pas polluer les eaux qu'ils partagent, M. Rajotte n'y est pas allé de main morte dans ses déclarations: « Les déversements de BPC par les compagnies Alcoa et Reynolds dans le Saint-Laurent, avec l'autorisation de l'Etat de New York, ne sont rien de moins qu'une déclaration de guerre pour l'environnement québécois. »

Des policiers et des gardes de sécurité se sont interposés et les représentants de Greenpeace n'ont pas pu pénétrer dans les lo-

caux du consulat américain. C'est plutôt sur le trottoir longeant le complexe Desjardins que s'est continuée la manifestation.

Ces bocaux d'eau polluée devaient être remis au consul américain.

Les représentants des Mohawks ont apporté avec eux des bocaux de l'eau brunâtre qu'ils avaient préalablement puisée dans le Saint-Laurent. Ils l'ont fait analyser en laboratoire et ont affiché sur ces mêmes bocaux les ingrédients de cette « soupe toxique »: BPC (biphényles polychlorés), furanes, HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), huiles, graisses, etc.

Greenpeace en a profité pour dénoncer l'inaction non seulement des Américains, mais le laxisme des gouvernements canadien et québécois. Le groupe écologiste revendique la présence de représentants québécois à la Commission mixte internationale (CMI), un organisme bilatéral chargé de mettre en place un plan de restauration de la qualité des eaux des Grands Lacs.

Fortement contaminé, le lac Saint-François est la porte d'entrée du fleuve en territoire québécois. « Il est ni plus ni moins le récipient de la soupe toxique rejetée par les industries et les municipalités autour des Grands Lacs », a mentionné M. Rajotte.

Les membres de Greenpeace sont repartis plus de deux heures plus tard, à bord d'un autobus long-courrier peint en vert, lettre Greenpeace et immatriculé en Oregon, que le groupe écologiste a acheté l'an dernier aux États-Unis.

## L'autre navire s'en vient

**LONDRES (PC)** — Le cargo soviétique Khudozhnik Pakhomov devait reprendre la route du Canada, aujourd'hui, 24 heures après avoir accosté au port de Liverpool avec ses conteneurs de BPC.

La cargaison toxique était destinée à l'incinérateur de New Inn, au pays de Galles, mais les protestations d'habitants de ce village et de membres de Greenpeace ont incité les autorités portuaires à la refuser.

Le Khudozhnik Pakhomov se rendra maintenant à Baie-Comeau, où les BPC doivent être entreposés en attendant une solution permanente.

C'est la troisième cargaison de BPC de Montréal qui est refusée dans des ports de Grande-Bretagne. Toutes les autres livraisons prévues ont été annulées.

## Un ouvrier blessé par une chaîne à Saint-Basile

**MONTREAL (PC)** — Un accident s'est produit hier matin à Saint-Basile-le-Grand quand un des 18 employés de la Dynamis Envirotech, mandatés pour emballer les BPC dans des conteneurs, a reçu une chaîne en plein visage.

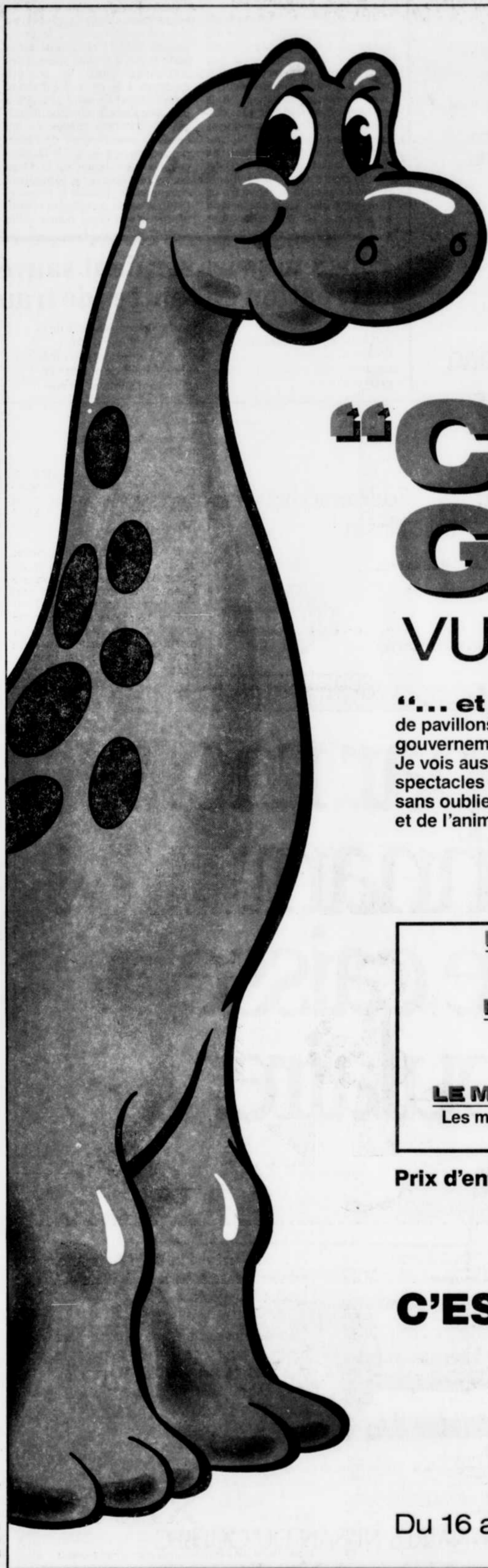
Karl Marco Pelletier, âgé de 22 ans, originaire de la Gaspésie a été immédiatement transporté par ambulance à l'hôpital de Greenfield Park.

Selon des informations recueillies auprès de la compagnie, l'accident s'est produit alors que le jeune Pelletier s'affairait à dégager un chariot enlisé dans la boue et le gravier au moyen d'une chaîne.

La chaîne s'est soudainement rompue et a heurté violemment le travailleur au visage lui infligeant des blessures à un oeil, notamment.

En fin d'après-midi, la porte-parole de Dynamis, Mme Hélène Hurlbise, indiquait que le travailleur blessé avait passé plusieurs heures en chirurgie.

Dans un communiqué émis par la compagnie Dynamis, on soutenait que l'accident n'était « aucunement relié à la manutention des BPC entreposés à Saint-Basile-le-Grand, contrairement à certaines rumeurs. »



# “ C'EST GROS VU D'EN HAUT! ”

“... et je vois 67 manèges et une quinzaine de pavillons abritant plusieurs exposants des secteurs gouvernemental, industriel, commercial et agricole. Je vois aussi plus de 1 200 animaux de ferme, des spectacles de ski acrobatique et de chevaux attelés, sans oublier un tout nouveau casino, des clowns et de l'animation”.

## DE PLUS!

Au Colisée de Québec...

### FILM DE L'ONF EN 3-D

TRANSITION

Entrée: 50 ¢

### PREMIÈRE MONDIALE

Une LIMOUSINE de 100 pieds

... la plus longue du monde!

Entrée libre

### LE MONDE DES TRANSPORTS

Les moyens de transport, d'hier et aujourd'hui

Entrée libre

### Prix d'entrée\*

moins de 6 ans	gratuit
6 à 13 ans	3 \$
14 à 64 ans	5 \$
65 ans et plus	3 \$

\* manèges non compris.

## C'EST GROS L'EXPO!

Du 16 au 27 août



# La querelle est terminée entre médecins québécois et canadiens



**“C’EST  
GROS  
J’Y FAIS UN SAUT”**

## AUJOURD’HUI, LE 24 AOÛT:

- 11 h Ouverture des pavillons
- 11 h Mise en marche des manèges
- 11 h à 23 h Animation continue et concours (Pavillons du Canada et du Québec)
- 12 h Ouverture du Casino (étage du Mail)
- 12 h à 22 h Cinéma 3D - film "Transition" (Colisée)
- 15 h et 20 h Spectacle de ski acrobatique (Plaza)
- 19 h 15 Spectacle de chevaux attelés et équitation Western (Pavillon de la Jeunesse)
- 19 h 30 Courses sous harnais (Hippodrome) entrée gratuite
- 23 h Fermeture des pavillons
- 00 h Fermeture de la zone du Carrousel et du Casino

## JUGEMENTS D'ANIMAUX (au Pavillon de la Jeunesse)

### AUJOURD’HUI

- 10 h Jugement des chevaux canadiens
- 15 h Jugement des poneys Hackney
- 15 h 30 Jugement des poneys Shetland

### DEMAIN

- 9 h Jugement des bovins Holstein



Du 16 au 27 août 1989

Après quatre ans de lutte devant les tribunaux, médecins québécois et canadiens font la paix. L'Association médicale canadienne, accepte que les deux fédérations québécoises de médecins soient les négociateurs des médecins du Québec devant le gouvernement. En retour, les deux fédérations joignent les rangs de l'AMC.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

« Nous avons mis de côté nos dissensions. On tourne la page, il n'y a plus de chicane entre nous », a déclaré le président de l'AMC, le Dr Marcien Fournier, flanqué de ses collègues Claude Desjardins (président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec) et Clément Richer (président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec).

Il y a quatre ans, l'AMC a voulu être l'organisme représentatif des médecins dans les négociations avec le Québec, comme il l'est dans les autres provinces; le Québec, lui, désirait plutôt négocier avec les deux fédérations, à la grande satisfaction de ces dernières. Le conflit s'est transformé en poursuite judiciaire; la cour supérieure a donné raison au Québec, mais l'appel de l'AMC devant la cour d'appel était toujours pendant... jusqu'à la signature de l'entente d'hier. L'entente prévoit en effet que les deux fédérations

demeureront toutes deux les organismes représentant les médecins dans ces négociations avec l'État.

La nouvelle entente permettra aux médecins québécois d'être mieux représentés au sein de l'AMC (dont sont membres 90% des médecins canadiens) et de participer plus activement aux rencontres fédérales-provinciales des ministres de la Santé.

### Une image à changer

Dans son allocution devant les médecins canadiens réunis en congrès cette semaine, le président de l'AMC s'est attardé sur la perte de pouvoir et de prestige des médecins dans la société moderne. « Je crois que l'aspect professionnel de notre pratique a considérablement diminué depuis ces 20 dernières années, ce qui coïncide avec l'arrivée de l'assurance-santé », a déclaré le Dr Marcien Fournier, regrettant le temps où le médecin « personnalisait chaque visite, prenait le temps et l'intérêt voulu à résoudre le problème de son client pour ensuite

facturer des honoraires qu'il croyait raisonnables ou encore qu'il appréciait selon la capacité de payer de chacun ».

Ce n'est pas que le Dr Fournier souhaite la disparition des régimes étatiques d'assurance-santé. « Les services de santé ont un droit de tous les citoyens », dit-il en entrevue. Mais il en veut à tous ces gestionnaires, fonctionnaires et administrateurs qui décident de l'allocation des budgets de santé sans consulter les médecins. « On demande aux médecins de prendre toutes les responsabilités sans leur consentir aucun pouvoir décisionnel », se plaint le Dr Fournier. La solution? La consultation véritable, le partenariat. « Il devra s'établir un partenariat équilibré entre ces deux groupes (médecins et gestionnaires) si l'on veut assurer quelques économies », soutient-il.

Les médecins veulent changer leur image: le public croit à tort que ce sont les médecins qui coûtent cher au régime de santé, alors qu'au contraire, un médecin qui travaille dans un hôpital, ne jouit pas des « normes minimales de confort matériel », comme des bureaux décentes, un service de secrétariat efficace, un contrôle sur le budget et sur les salles d'opération.

## Plusieurs vies seraient sauvées grâce à la création de centres de traumatologie

Toutes les provinces canadiennes devraient être dotées de centres de traumatologie pour traiter les grands blessés,

particulièrement ceux de la route. Tant que de tels centres ne seront pas créés, on enregistrera de nombreux décès qui auraient pu être

évités.

par JEAN-CLAUDE PAQUET  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé hier le Dr D.D. Trunkey, de la faculté de médecine de l'université de l'Orégon, et une des grandes figures de la traumatologie dans le monde, alors qu'il participait au 122e congrès de l'Association médicale canadienne, qui se tient présentement à Québec.

Pour souligner l'importance des décès attribuables à des accidents de toutes sortes, le Dr Trunkey a rappelé qu'on enregistre environ 150.000 par année aux États-Unis, et que pour chaque décès, on compte au moins trois handicapés permanents.

Ces traumatismes touchent principalement la population jeune, dit-il, et si c'est la troisième cause de décès après les maladies du cœur et le cancer, elle est pourtant la cause d'un plus grand nombre d'années de vie perdues que les maladies du cœur et le cancer réunis. Les coûts sociaux d'une telle situation sont effrayants, dit le spécialiste, soit \$139 milliards par année, ou \$369 millions par jour, aux États-Unis.

Dans un article qu'il a publié en 1985, le Dr Trunkey rappelle qu'il avait relevé les résultats de 29 études américaines, lesquelles visaient à déterminer s'il y a, parmi les décès survenus à la suite d'accidents, des décès qui auraient pu être prévenus en améliorant la qualité des soins hospitaliers et préhospitaliers. Selon ces 29 études, le nombre de décès évitables variait entre 11 et 85%.

Plus de la moitié des décès, dit le Dr Trunkey, surviennent dans les minutes qui suivent l'accident, et pour lesquels il y a peu à faire. Mais nous savons, dit-il, que 62% des décès enregistrés après hospitalisation surviennent dans les quatre heures qui suivent l'arrivée à l'hôpital.

Faisant état de la création de centres de traumatologie en Allemagne en 1970, le Dr Trunkey a signalé que depuis l'implantation de ces centres, le nombre de décès attribuables aux accidents de la route est passé de 16.000 à 9.000 par année, soit une diminution de 44%. Une étude de l'Université de Californie a également démontré qu'après l'implantation de cinq centres de traumatologie, le nombre des décès évitables est passé de 73 à 4%.

En fait, dit le Dr Trunkey, de nombreuses expériences américaines et étrangères ont largement démontré que la création de centres de traumatologie ne représentent pas des coûts sociaux accrus mais au contraire, des économies considérables puisque, aux États-Unis seulement, on pourrait encore réduire d'environ 40.000, le nombre de décès attribuables à des accidents. Malheureusement, dit le spécialiste, de nombreux États sont encore totalement dépourvus de centres de traumatologie. Il conclut en disant qu'à son avis, deux pays pratiquent encore l'apartheid médical: l'Afrique du Sud, pour des raisons raciales, et les États-Unis, en fonction de la capacité de payer.

Un camion-caisse Costaud.

Solide. Puissant. Avec caisse standard.  
Pour 159 \$\* par mois seulement.

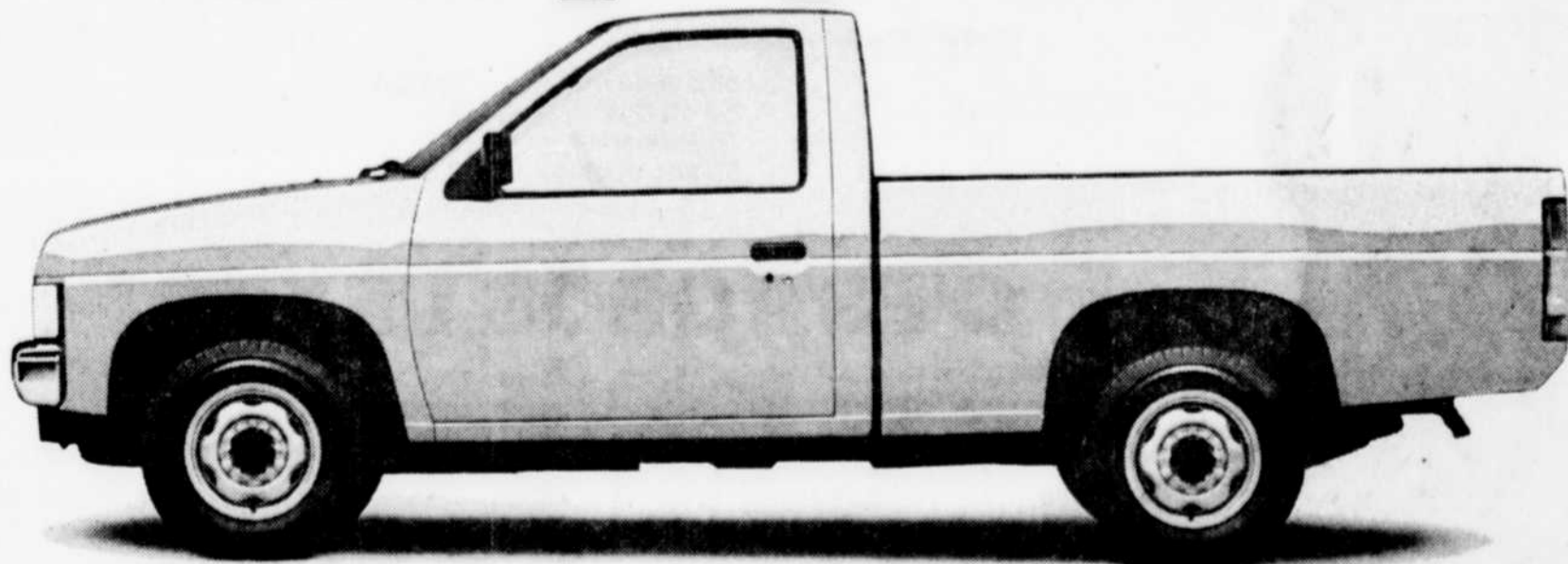
Mais pour un temps limité seulement.  
Alors dépêchez-vous! Parce qu'une offre comme celle-là et un camion comme celui-là... ça part vite!

Seulement chez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

Pour 159 \$ par mois,  
pas étonnant  
que notre caisse  
soit populaire.



\*Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2 000 \$. suite à l'approbation de crédit. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre se termine le 30 septembre 89. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

# L'accord du lac Meech toujours bloqué

OTTAWA — Au lendemain de la rencontre des premiers provinciaux à Québec, la position de deux protagonistes clés du dossier constitutionnel reste diamétralement opposée. Pour le fédéral, il est hors de question de rouvrir l'accord du lac Meech, alors que Terre-Neuve entend toujours retirer son appui si cette même entente n'est pas modifiée.

« L'une de nos plus grosses inquiétudes par rapport à l'accord du lac Meech, c'est justement la modification à la formule d'amendement qui requerra dorénavant l'unanimité des provinces. Cela rendrait hautement improbable,

sinon tout à fait impossible la réforme du Sénat. » L'idée de mettre cette réforme en priorité en échange de l'adoption de l'accord du lac Meech est donc bien loin de répondre aux réticences terre-neuviennes, a-t-il conclu.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le sénateur Lowell Murray, ministre responsable des relations fédérales-provinciales dans le cabinet Mulroney, a en effet clairement indiqué, hier matin, dans la capitale fédérale que « rouvrir ou renégocier l'accord du lac Meech tuerait celui-ci. »

Le premier ministre Mulroney expliquait lui, un peu plus tard, qu'il faudrait un miracle pour obtenir une deuxième fois d'affilée l'unanimité des Communes et des provinces sur ce même sujet. C'est cependant à ceux qui s'opposent qu'il revient selon lui de faire la démonstration qu'ils peuvent y parvenir. Aussi attend-il leurs propositions.

« Évidemment, si vous arriviez avec un miracle demain matin, je serais bien fou de ne pas dire que je suis prêt à y jeter un coup d'oeil. Mais je ne suis pas au courant qu'aucun miracle n'est sur le point de se produire. »

En conséquence, il n'est pas question pour le fédéral de renégocier quelque partie que ce soit



Le sénateur Lowell Murray.

du document déjà approuvé une première fois par les 11 premiers ministres canadiens. « Nous avons déjà une entente sur la table », a martelé Brian Mulroney.

Le sénateur Murray a également fermé la porte à toute possibilité de négocier un accord parallèle, ne serait-ce que pour établir l'ordre des priorités de ce qui devrait être à l'ordre du jour dans la ronde constitutionnelle suivante.

« Il est hors de question que l'adoption d'un accord parallèle devienne une condition à l'acceptation de celui de l'accord du lac Meech. Ça ne se produira pas », a-t-il vivement tranché.

De toute manière, le sénateur Murray estime personnellement que la réunion des premiers ministres provinciaux n'a rien changé. « Les positions des différents joueurs semblent être tout à fait la même ce matin qu'elle était il y a une semaine. »

Ainsi donc, ceux qui avaient cru percevoir un certain assouplissement de la part des premiers ministres provinciaux lors de leur réunion à Québec, notamment avec la possibilité évoquée d'un accord parallèle, ne doivent pas compter sur Ottawa pour participer à cette stratégie.

#### Opposition maintenue

Ils doivent également écarter de ce scénario le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells. Quelques instants avant de rencontrer John Turner au parlement fédéral, hier matin, M. Wells a effectivement répété sa ferme intention de retirer l'accord de sa province, à moins que l'accord sur la table ne soit retouché.

Mis au courant de la déclaration faite quelques instants auparavant par le sénateur Lowell Murray, M. Wells a simplement rétorqué que cette déclaration n'affectait nullement la position de sa province.

« La position de Terre-Neuve sur ce sujet est bien connue et n'a pas changé. Si l'accord de lac Meech n'est pas modifié, nous allons prendre les mesures nécessaires pour retirer notre appui. C'est tout simple. »

Le premier ministre libéral qui se dit prêt à revenir sur l'engagement pris par son prédécesseur conservateur Brian Peckford, ne croit pas par ailleurs que de s'engager à traiter en priorité la réforme du Sénat après l'adoption de l'entente présentement sur la table, va régler quoi que ce soit.

## DORMEZ EN PAIX

**SOMMIER GRATUIT**

À l'achat d'un matelas Chiro M.R. au prix cour.  
— Garantie de 10 ans —

Prix cour.:

39 po **\$259**

54 po **\$309**



matelas Reital 1000	
P. prop.	spec.
39 po 678	419
54 po 788	499
60 po 928	599

Beautyrest QUINTESSENCE	
P. prop.	spec.
39 po 1540	829
54 po 1800	929
60 po 2000	1029

\* Ces offres expirent le 2 septembre 1989

*Boutique 1001 Nuits*

Distributeur exclusif



Depuis 40 ans au service de votre sommeil

148, BOUL. HAMEL VANIER, QUÉBEC  
(418) 527-5114  
(entre Marie-de-l'Incarnation et Christ-Roi, dans l'édifice de Hamel électrique)

Plan de financement offert sur place



## IBM et COMPUCENTRE

### L'Ordinateur d'Affaires qui est parfait pour la maison

#### Le PS/2 d'IBM Modèle 30-286

#### Offre Spéciale

Service sur place pour un an "Gratuitement"

**En Plus** Vous recevrez

- "GRATUITEMENT"
- DOS et First Choice
- Logiciel Intégré

• Traitement de texte avec logiciel vérificateur d'orthographe • Gestion de fichiers

• Chiffrier • Communications électroniques

• Graphiques d'Affaires • Synonymes

Logiciel multi-usages qui incorpore 6 applications dans un seul programme et vous permet de déplacer de l'information entre les applications. Facile à utiliser.



LOGICIEL GRATUIT VUEUR DE \$79

---

**Offre de Service sur Place\*\* GRATUITEMENT**

Achetez n'importe quelle imprimante IBM, moniteur ou PS/2 modèle 25 ou 30 et recevez GRATUITEMENT le service sur place\*\* pour 1 an. Un technicien d'IBM viendra à votre maison ou bureau et entretiendra votre équipement pendant les heures d'affaires sans frais pour vous pour une année complète.

\*\* Visitez votre Compucentre le plus proche pour les détails concernant le service sur place. Certains frais additionnels peuvent être appliqués pour les régions éloignées.

\* Marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltd. usage autorisé.

### COMPUCENTRE

Les Spécialistes de l'Ordinateur Personnel

Région de Montréal

- Galeries D'Anjou
- Promenades St-Bruno
- Carrefour Laval
- Place Vertu
- Mail Champlain
- Place Bourassa
- Centre Fairview
- Place Bonaventure
- Place Alexis-Nihon

SIEGE SOCIAL: 9001 Louis H. Lafontaine, Anjou, P.Q.  
COMPUCENTRE est une marque déposée des Entreprises Harco Inc.

Québec

- Galeries De La Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

Sherbrooke

- Carrefour de l'Estrie

Chicoutimi

- Place du Royaume

Sorel

- Promenades de Sorel

Drummondville

- Promenades Drummondville

# 8,9%

## Le financement intelligent

C'est simple. Le taux de crédit de Nissan de 8,9%\* s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Micra, Sentra, Stanza!

Et en plus de profiter d'un taux de crédit intelligent, vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat!

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer.

Mais dépêchez-vous, elle se termine le 31 août 1989. Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Le génie des affaires... c'est vous qui l'aurez!

\*Taux de crédit de 8,9% pour une période de 12 à 24 mois. Taux de crédit de 9,9% pour une période de 25 à 36 mois. Taux de crédit de 10,9% pour une période de 37 à 48 mois. Les taux de crédit Nissan s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costaud neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



AMEUBLEMENTS  
**TANGUAY**

# FAIT ÉCHEC AUX PRIX

**NE PAYEZ QUE LE 12 MARS 1990**  
Sans aucuns frais. Aucun intérêt\*



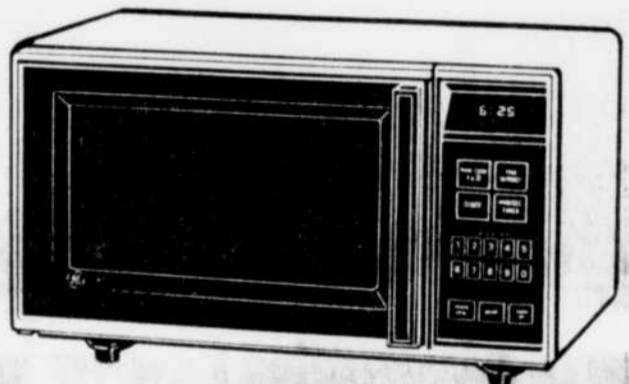
**TÉLÉVISEUR**  
21 po

- Modèle SE5273S**
- Haute définition
  - Télécommande compatible avec magnétoscope
  - Affichage à l'écran

**GARANTIE:**  
3 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile

**499<sup>95</sup>**

GENERAL ELECTRIC



**FOUR MICRO-ONDES**

Modèle JMO 626

- Capacité de 0,6 pi<sup>3</sup>
- 10 niveaux de puissance
- 500 watts
- Programmation à 3 étapes
- Décongélation
- Disponible en blanc

**GARANTIE:**

2 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre, 5 ans sur le magnétron, à l'atelier

**199<sup>95</sup>**

**ZENITH**



**AFFICHAGE À L'ÉCRAN**

**VIDÉO # VRS60**

- Câblocompatible
- Télécommande unifiée
- Mise en marche, rembobinage et éjection automatique

*Nettoyage des têtes gratuit la première année!*

**GARANTIE:**

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre, à domicile

**399<sup>95</sup>**

**AUCUN COMPTANT REQUIS, AUCUN ACHAT MINIMUM**

**Quasar**



**4 TÊTES DOUBLE AZIMUTH**  
**VIDÉO VH5491K**

**Affichage à l'écran**

- Câblocompatible à 155 canaux
- Télécommande à 37 fonctions
- Programmable 4 émissions sur 1 mois
- Pause et ralenti sur image: parfait

*Nettoyage de têtes gratuit la première année!*

**GARANTIE:**

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre, à domicile

**499<sup>95</sup>**

**EN SUPER SPÉCIAL**

**ZENITH**

MALLETTE RIGIDE INCLUSE



**CAMÉRA SUPER VHS VM7500**

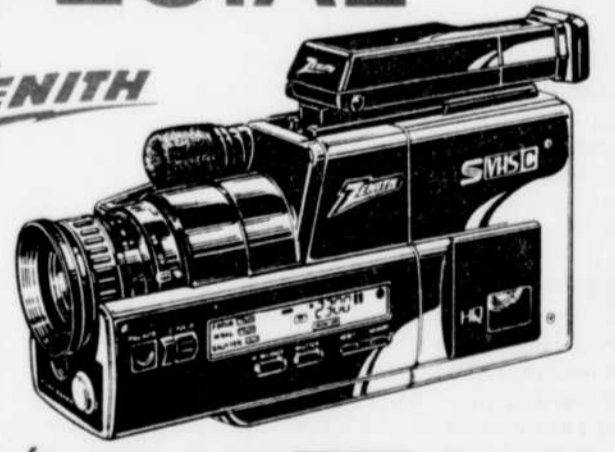
- Cassette standard
- Zoom 8:1 - 2 vitesses
- Tête d'efface flottante
- Affichage heure et date
- Obturateur à 4 vitesses
- Plus de 400 lignes de résolution

**GARANTIE**

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

**1 499<sup>95</sup>**

**ZENITH**



**CAMÉRA SUPER VHS -C VM6500**

- Zoom 6:1 - 2 vitesses
- Obturateur à 4 vitesses
- Affichage heure et date
- Plus de 400 lignes de résolution

**GARANTIE**

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

**1 299<sup>95</sup>**

**AMEUBLEMENTS  
TANGUAY**

**LÉVIS**

Place Tanguay

833-4511

**BEAUPORT**

535, boul. Sainte-Anne

667-6282

**CARREFOUR  
LES SAULES**

5150, boul. l'Ornière

871-4411

**ADMINISTRATION  
ET SERVICE**

872-2242